L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.—NOUVELLE-ORLÉANS, LUNDI MATIN 12 JUILLET 1852.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE. No 83, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS: LUNDI MATIN, 12 JUILLET.

POUR PRÉSIDENT: **WINFIELD SCOTT.** DE LA VIRGINIE.
POUR VICE PRÉSIDENT: **WM. A. GRAHAM.** DE LA CAROLINE DU NORD.

ÉLECTEURS

Pour président et pour vice-président:

Premier District—JACQUES TOUTANT, de St-Bernard; (substitut, J. B. WILKINSON Jr., de Plaquemines.)

Second District—CHRISTIAN ROSELIUS, d'Orléans; (substitut, CYPRIEN DUFOUR, d'Orléans.)

Troisième District—DUNCAN F. KENNER, de l'Ascension; (substitut, FERGUS GARDERE, de Jefferson.)

Quatrième District—GEO. W. WATTERSTON, de Livingston; (substitut, R. J. BARROW, de Ouest-Feliciana.)

Cinquième District—ALEXANDRE DECLOUET de St Martin, (substitut, J. K. ELGEE, des Rapides.)

Sixième District—ISAIAH GARRETT, de Ouachita.)

Convention.

Les travaux de la Convention marchent rapidement. Voici un sommaire de la séance de samedi:

L'article 11 de la présente Constitution a été entièrement supprimé. Cet article portait qu'une absence de l'Etat de quatre-vingt-dix jours consécutifs interromprait l'acquisition de résidence exigée dans l'article 10. Le vote pour la suppression a été presque unanime.

L'article 12 a été maintenu, ainsi que l'article 13.

L'article 14 est ainsi conçu: «Les membres du Sénat seront élus pour le terme de quatre années. Le Sénat assemblé aura le droit d'élire ses officiers tous les deux ans.» Les mots: *tous les deux ans* ont été supprimés par la Convention. Le Sénat pourra donc nommer ses officiers pour le terme qu'il lui plaira.

Les articles 15 et 16 ont été référés au comité du département législatif.

L'article 18, portant qu'il faut être âgé de vingt-sept ans et citoyen des Etats-Unis depuis dix ans pour pouvoir être nommé sénateur, a été entièrement supprimé.

Les articles 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25 et 26 ont été adoptés sans amendement.

L'article 29, portant que les membres du clergé ne pourront pas être élus à la Législature, a été supprimé.

Les articles 30, 31, 32, 33, 34 et 35 ont été adoptés sans modification aucune.

L'article 36, portant qu'un trésorier de l'Etat sera nommé tous les deux ans par le vote réuni des deux Chambres de la Législature a été supprimé. Le trésorier sera selon toute probabilité, élu par le peuple. Ce serait infiniment mieux puisque l'auditeur tient directement son mandat des électeurs. Pourquoi établir une différence dans le mode de nomination de ces deux officiers?

L'article 37 a été adopté sans amendement. C'est le dernier du titre 2 concernant le pouvoir législatif.

La Convention passera aujourd'hui au titre 3 relatif au pouvoir exécutif.

Nous répétons qu'il est de la dernière inexactitude que M. Fillmore ait jamais dit ou écrit à ses amis de la Convention de *sauver le parti whig* en votant pour M. Webster, et nous défions les journaux locofocos de nous en donner la preuve. Les prétendues du président étaient, personne ne l'ignore, acquises à ce dernier. Il ne voulait pas être considéré comme aspirant à la candidature et il s'était expliqué à cet égard avec un membre de la Convention. M. Webster battu, M. Fillmore ne pouvait avoir aucune objection à la désignation du général Scott. Quant à la plaisanterie télégraphique que l'organe locofoco de la Nlle Orléans a stéréotypée dans ses colonnes, nous l'engageons à l'orner d'une vignette représentant un magnifique canard. C'est encore comme nos confrères ont du goût pour ce volatile!

Les journaux démocrates qui, en 1848, faisaient un crime à M. Fillmore d'avoir voté au Congrès pour la réception de pétitions hostiles à l'esclavage trouvent aujourd'hui tout naturel que M. Pierce ait tenu la même conduite. Nous croyons, quant à nous, que le Congrès doit recevoir toutes les pétitions qui lui sont adressées, quitte à les déposer ensuite indéfiniment sur le bureau. Mais le *Courrier de la Louisiane*, par exemple, qui, il y a quatre ans, lançait toutes sortes d'imprécations à la tête de M. Fillmore, comment donc se fait il qu'il rentre aujourd'hui ses terribles griffes pour caresser débonnairement le candidat démocrate à la présidence? C'est une question que nous lui avons déjà posée et à laquelle il s'est bien gardé de répondre. Il a mieux aimé faire de longues phrases et feindre de ne pas nous comprendre. Cette fois nous formulons de nouveau notre question de manière à ne laisser aucun doute dans l'esprit de nos confrères.

CHEMIN DE FER DU LAC PONTCHARTRAIN.—La prospérité de ce chemin, le premier qui ait été construit dans notre Etat, va croissant. Il a transporté, dans le courant du mois de juin, 35,000 passagers et un fret s'élevant à 47,000 barils. La recette du mois a été de $11,173 02. Au mois de juin de l'année dernière, le chiffre des voyageurs sur ce railway n'avait pas dépassé 28,800 et le fret 36,000 barils, produisant un revenu de $8,894 01.

M. EGGERSON, attaché récemment au bureau des terres, à Donaldsonville, se trouvait vendredi dernier à bord du bateau à vapeur *Latona* qui remontait le fleuve. M. Eggerson s'est jeté à l'eau vers 8 heures du soir et s'est noyé pendant que l'on cherchait à lui porter secours. Sa famille est à Donaldsonville.

Congrès.

Séance du 2 juillet.

SÉNAT.—M. Hunter présente une résolution invitant le président du Sénat à transmettre au gouverneur du Kentucky l'avis officiel de la mort de Henry Clay.—Adopté à l'unanimité.

M. Mangum présente une résolution enjoignant au comité d'arrangements de réunir tous les discours prononcés au Congrès à l'occasion de la mort de Henry Clay, et de les publier en brochure au nombre de dix mille exemplaires—Adoptée.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.—La Chambre délibère sur le bill du comité des terres, dont le but est de venir en aide à un chemin de fer destiné à relier l'océan Atlantique au Mississipi et devant aboutir à Memphis. Le bill est déposé sur le bureau par 96 voix contre 61.

On s'occupe de l'élection contestée de la Pennsylvanie. M. Polk, du Tennessee, demande le dépôt sur le bureau des résolutions présentées à ce sujet par un comité spécial. Cette motion prévaut par 89 voix contre 74.

La Chambre se constitue en comité général, et, après avoir délibéré quelque temps, s'ajourne.

KENTUCKY.—Le gouverneur du Kentucky a offert à M. JAMES GUTHRIE, démocrate, de le nommer au sénat des Etats Unis en remplacement de M. Clay. M. Guthrie n'a pas voulu accepter cette nomination.

BERMUDES ET ST THOMAS.—Le steamer Merlin est arrivé à New York le 2 de ce mois avec des dates des Bermudes jusqu'au 26 juin et de St Thomas jusqu'au 23. Les affaires dans cette dernière île étaient languissantes. La corvette américaine Albany, commandant Platt, y était arrivée le 8, venant de la Havane, et avait repris la mer le 22 pour Coal Island.

INCENDIE À MONTRÉAL.—Une dépêche télégraphique transmise de New York vendredi dernier, annonce qu'un terrible incendie s'était déclaré ce jour là à Montréal et que quatre cents maisons avaient déjà été réduites en cendres.—Une autre dépêche porte le chiffre des maisons détruites à deux mille, l'incendie rugissait depuis treize heures.

CALIFORNIE.—Le steamer *Northern Light* est arrivé à New York le 2 de ce mois, venant de San Juan qu'il a quitté le 24 juin avec 300 passagers et $ 800,000 en poudre d'or.

Le steamer *Independence* est arrivé à San Juan del Sud le 17 du mois dernier, venant de San Francisco et ayant à bord 150 passagers. Le steamer *S. S. Lewis* est parti le 14 pour San Francisco.

Les nouvelles de la Californie apportées par le *Northern Light* sont d'un jour plus récentes. On se dirige de toutes parts vers les montagnes où l'or est abondant. Des gisements que l'on croyait épuisés récompensent magnifiquement les travaux des mineurs.

Panama a été le théâtre d'une émeute entre des Américains et environ 200 habitants du pays. Il y a eu beaucoup de blessés, et les troupes ont dû intervenir pour rétablir l'ordre.

Le Sénat de Bogota a refusé d'ériger en Etat le territoire de l'isthme de Panama. En revanche il avait autorisé le Président à porter l'effectif de l'armée à trente mille hommes pour s'opposer à l'invasion de Florès, mais la Chambre n'a pas voulu voter le projet de loi.

M. Rice, consul des Etats-Unis à Acapulco a été emprisonné. Voici pourquoi. Les autorités mexicaines ayant saisi le steamer américain *Commodore Stockton*, M. Rice protesta contre la vente et annonça par des affiches que le marché serait nul. Le juge irrité ordonna que les affiches fussent arrachées. L'une d'elles était au consulat: un individu se présenta pour la déchirer, mais le consul lui présenta le canon d'un pistolet en lui disant que s'il mettait la main sur le papier il lui ferait sauter la cervelle. L'individu se retira et fit arrêter le consul.

M. SAMUEL J. PETERS, une des personnes qui se trouvaient à bord du *St-James* au moment de l'explosion, et qui ont été recueillies à bord du *California*, a offert au capitaine de ce dernier steamer une magnifique montre en or. M. Peters a accompagné ce présent d'une lettre où il exprime en termes chaleureux au capitaine Ensign sa profonde reconnaissance de l'éminent service que celui-ci a rendu, non sans courir de grands dangers, aux malheureux survivants du *St-James*.

EUROPE.

Nos liasses de journaux européens, apportés par le steamer *Africa*, nous ont été transmis samedi, ainsi que notre correspondance parisienne que l'on trouvera plus loin. Les dernières dates de Paris sont du 17 juin et de Liverpool du 19.

L'*Univers* et le *Journal des Débats* sont aux prises. M. l'abbé Gaume, dans un livre intitulé: *le ver rongeur des sociétés modernes*, avait signalé l'enseignement classique comme un des grands dangers de notre époque et une menace perpétuelle à l'adresse de l'Eglise. Cet ouvrage a trouvé des approbateurs et des adversaires dans le clergé lui même qui s'est divisé, et à cette heure la lutte n'est point seulement de journal à journal, mais elle existe aussi entre les évêques. On se dit de part et d'autre des choses fort dures. L'*Univers*, qui partage l'opinion de l'abbé Gaume au sujet de l'enseignement des auteurs païens, s'est constitué le champion de toutes les mauvaises causes du passé. C'est de la part de ce journal un parti pris, mais l'incontestable talent de ses rédacteurs la sauve du ridicule. Il a néanmoins dans le *Journal des Débats* un formidable adversaire. Nous lisons dans cette dernière feuille:

Voilà plusieurs jours que nous sommes en butte aux traits les plus acérés du journal l'*Univers*. Notre crime est d'avoir médit du moyen âge, de ces siècles que l'*Univers*, dans un accès d'enthousiasme lyrique, appelle *des siècles de foi, de civilisation et de paix*; et que nous, empruntant notre langage aux traditions contemporaines, nous avons appelé le règne du diable. Pour achever de faire contraster son opinion avec la nôtre et avec celle de tous les publicistes, l'*Univers* déclare que de toutes les formes politiques et sociales sans exception, *la féodalité a été celle qui a répandu sur le plus grand nombre d'individus la plus grande masse de bonheur*.

Nous n'essaierons pas de discuter avec l'*Univers* et de lui opposer le témoignage des historiens et des chroniqueurs du temps. L'*Univers* les récuse d'avance par cette raison singulière que les chroniques racontent le mal qui était l'exception, et se taisent sur le bien, qui était la règle. Nous ne lui opposerons pas non plus des autorités plus modernes qui ne lui agréeraient pas davantage: celle de l'abbé Fleury, par exemple. L'*Univers* a pris ses précautions à cet égard en plaçant de sa plume la plus badine l'auteur de l'*Histoire ecclésiastique*, l'ami de Bossuet, le coopérateur de Fénelon dans l'éducation du duc de Bourgogne, sur la même ligne que M. Dulaure, auteur d'une certaine *Histoire de Paris* dont nous n'avons pas besoin de rappeler ici l'esprit et les tendances.

Nous demanderons seulement au journal l'*Univers* la permission de lui citer quelques courts passages d'un livre dont le savant et vénérable auteur n'est assurément ni de l'école gallicane de Fleury, ni de l'école philosophique de M. Dulaure: nous voulons parler de l'ouvrage intitulé *le Pouvoir du Pape au moyen-âge*, par M. l'abbé Gosselin, directeur du séminaire de Saint-Sulpice. Ces passages sont d'autant plus remarquables, que, bien loin d'être hostile au moyen-âge, M. l'abbé Gosselin relève au contraire avec soin tout ce qui peut faire compensation avec l'ignorance et la barbarie qu'il est obligé de signaler. Il n'oublie rien de tout ce qu'on peut dire avec raison sur les services rendus dans ces temps malheureux par l'Eglise chrétienne, et en particulier les Ordres monastiques. En un mot, son but est plutôt de défendre et d'excuser le moyen-âge que de l'attaquer. Voici cependant comment, en rapporteur loyal, M. l'abbé Gosselin s'exprime sur l'ensemble de cette époque et le tableau qu'il en trace:

«L'ignorance et la barbarie sont généralement regardées comme les caractères distinctifs de l'état de la société au moyen-âge, et quoique ce double caractère ne s'applique pas également à toutes les parties de cette période, quoiqu'il ait été souvent exagéré par la passion et la malignité, on ne peut disconvenir que, sous le rapport *des lumières de la civilisation*, le moyen-âge, comparé aux temps qui l'ont précédé et suivi, ne présente un spectacle vraiment triste et affligeant. Nous n'entreprendrons pas d'en retracer ici tous les traits; il suffit de remarquer, *avec tous les historiens*, que l'état de la société, quelque déplorable qu'il fût sous le rapport des sciences et des arts, *l'était davantage sous le rapport de la civilisation et des mœurs*. Sous ce dernier rapport, l'histoire du moyen-âge, surtout pendant les premiers siècles de sa durée, est un spectacle continuel de désordres et de calamités. Si l'on excepte certains intervalles de repos et de tranquillité dus à l'influence de quelque souverain plus ferme et plus habile que les autres, partout on voit la société sans police, le gouvernement sans force, les lois sans autorité, la corruption des mœurs à son comble.

«Rien n'est plus affligeant, ajoute l'abbé Gosselin, que le tableau des désordres auxquels la société fut en proie pendant les trois siècles qui suivirent le règne de Charlemagne, et il cite à l'appui de cette assertion les extraits suivants des lettres de saint Pierre Damien: Le monde, dit ce saint, se précipite violemment dans l'abîme de tous les vices, et plus il approche de sa fin, plus il voit grossir la masse énorme de ses crimes. La discipline ecclésiastique est presque universellement négligée. Les prêtres ne reçoivent plus le respect qui leur est dû; les saints canons sont foulés aux pieds, et l'ardeur qu'on devrait avoir pour le service de Dieu est uniquement employée à la poursuite des biens de la terre. L'ordre légitime des mariages est confondu, et, à la honte du nom chrétien, on y vit à la manière des juifs. On ne voit on plus partout que la rapine et le larcin; qui a honte du parjure, de l'impudicité, du sacrilège et des plus horribles forfaits? Il y a déjà longtemps que nous avons renoncé à toute vertu et que les désordres de toute espèce nous inondent de toutes parts......

«Les princes et les seigneurs, continue M. l'abbé Gosselin, au lieu de réprimer et de combattre ces désordres, les fomentaient par leurs exemples. Partout on les voit s'élever et s'étendre aux dépens de leurs voisins plus faibles qu'eux, dégrader leur dignité par des excès de tout genre, et accabler leurs peuples par toutes sortes de vexations. Les églises, dit encore saint Pierre Damien, sont en proie à de si affreuses calamités qu'elles sont comme livrées par les armées de Babylone, et qu'elles ressemblent à Jérusalem assiégée avec tous ses habitants. Les séculiers s'emparent des droits de l'Eglise, saisissent ses revenus, envahissent ses possessions, et se partagent la substance des pauvres comme des dépouilles de leurs ennemis. Ils se pillent en même temps les uns les autres, se jettent l'un sur l'autre, et, comme s'ils voulaient demeurer seuls maîtres du monde, font tous leurs efforts pour se supplanter mutuellement. Puis ils vont incendier les chaumières des pauvres villageois et verser sur ces malheureux la bile qu'ils n'ont pu décharger sur leurs ennemis. Le monde n'est plus de nos jours qu'un théâtre d'intempérance, d'avarice et de libertinage; et comme autrefois il était soumis à trois Césars, de même le genre humain courbe aujourd'hui sa tête sous ces trois vices et obéit servilement aux lois de ces tyrans.»

On voit que dans *ces siècles de foi, de civilisation et de paix*, sous ce régime féodal, celle de toutes les formes politiques *qui a répandu sur le plus grand nombre d'individus la plus grande masse de bonheur*, l'Eglise elle-même, si puissante pourtant, n'était pas à l'abri de l'affreuse tyrannie qui désolait le monde. On voit surtout que dans cet âge d'or prétendu de la religion, une effroyable corruption de mœurs avait tout envahi et souillait tout. Encore est-il bien possible que les passages de saint Pierre Damien qu'on vient de lire ne soient pas les plus forts, et qu'il y en ait d'autres qui se refusent à la traduction. Sans doute il y a eu dans le moyen-âge des temps plus malheureux les uns que les autres, et il serait injuste d'assimiler le treizième siècle par exemple, au dixième et au onzième. Sans doute, sous des rois tels que saint Louis, que Charles V, le monde respirait; un peu d'ordre et de police soulageait les misères du pauvre peuple. Le moyen-âge, au milieu de l'ignorance et de la barbarie générales, a eu de grands saints dans l'Eglise, de grands docteurs dans ses Universités, de grands esprits et de profonds philosophes, et plus on approche des temps modernes, plus la lumière s'élève, plus le souffle du nouvel esprit se fait sentir.

Mais à prendre les choses en général, il n'en est pas moins vrai que le cri qui sort de toutes les chroniques, de tous les monuments profanes ou ecclésiastiques de la littérature de ce temps-là, et que la tradition a porté jusqu'à nous, est un long cri de douleur et de désespoir. Donner cet âge pour un âge de civilisation et de paix, et le régime féodal pour celui qui a répandu le plus de bonheur sur la masse des hommes, c'est en vérité par trop abuser du paradoxe même. Encore si l'*Univers* ne se croyait pas obligé de faire le plaisant!

L'évêque d'Orléans s'est prononcé catégoriquement à deux reprises pour l'étude des auteurs anciens. L'évêque de Montauban et le cardinal Gousset ont pris part pour l'abbé Gaume et contre l'enseignement classique. L'abbé Parisis, ancien évêque de Langres, aujourd'hui évêque d'Arras, s'est rallié lui aussi à l'avis de ces derniers, mais il va plus loin que l'abbé Gaume lui-même. Il prend à partie le dix-septième siècle qu'il appelle ironiquement le *grand siècle*. Il accuse les écrivains de ce siècle, et notamment Bossuet et Fénelon, d'avoir décrié les cathédrales gothiques. Enfin il va jusqu'à déclarer que le jour viendra où les erreurs de ce prétendu *grand siècle* en littérature chrétienne seront aussi palpables que ses *impertinences* sur l'architecture gothique. Voilà donc, dit le *Journal des Débats*, Bossuet, Fénelon et tous les écrivains du dix-septième siècle excommuniés comme des *impertinents* et des païens par cette partie du clergé dont l'*Univers* est l'organe dans la presse!

La lettre de M. l'évêque d'Arras restera comme la pièce la plus curieuse du procès. Nous la mettons en entier sous les yeux de nos lecteurs.

«Paris, le 5 juillet 1851.

«Monsieur le vicaire général,

«Je n'ai encore lu que la moitié de votre ouvrage sur l'appréciation chrétienne de ce que l'on a malheureusement appelé la *Renaissance*. Je ne sens le besoin de vous dire tout de suite combien j'y trouve de profond et courageux aperçus.

«Comptez bien cependant, et pour cela même, sur de nombreux et puissants contradicteurs.

«On vous dira que vous êtes un téméraire, et presque un sacrilége; que les plus grands génies qui ont paru dans l'Eglise au dix-septième siècle, que les Ordres religieux qui ont rendu les plus signalés services à la religion, sont indignement outragés par vos accusations; on vous dira qu'il est insensé d'attribuer à un détail de pédagogie le déplorable affaiblissement de la foi dans nous sommes si cruellement encore; que, depuis trois cents ans, l'éducation faite avec les auteurs païens a produit des chrétiens éclairés, fervents, parfaits, etc., etc.

«Il y a beaucoup à répondre à ces reproches, qui m'ont été faits à moi-même à l'occasion de la pauvre petite lettre si modérée que j'écrivais jadis aux directeurs et professeurs de mon petit séminaire, et qui ne m'ont pas porté du tout à changer d'avis.

«Je me borne, pour cette fois, à faire cette question: «Le jugement du dix-septième siècle, sur l'art chrétien, a-t-il été, au point de vue religieux, un progrès ou une décadence?»

«Je réponds: Il a été certainement une décadence. Il n'est pas un de nos écrivains, y compris Bossuet et Fénelon, qui n'ait décrié nos cathédrales gothiques. Sommes-nous donc obligés de les décrier encore par respect pour ces grands génies; et de ce qu'il se fait sans doute des prières aussi ferventes dans les lourdes églises du genre moderne que sous les ogives aériennes du moyen âge, me forcerez-vous à soutenir que les cathédrales de Paris, de Reims, de Strasbourg, d'Amiens, de Bourges, &c. ne sont pas plus conformes à l'esprit chrétien que les riches *salons* de la Madeleine et de Notre-Dame-de-Lorette?

«Non, le *grand siècle*, comme l'on dit, n'a pas été infaillible, et le jour viendra où ses erreurs en littérature chrétienne seront aussi palpables que le sont déjà ses impertinences et ses insolens dédains sur les plus étonnantes constructions inspirées par le christianisme. Que n'aurais-je pas à dire de sa statuaire, de sa peinture, de sa musique, de son théâtre? Que pouvent des noms illustres ou même des institutions respectables contre des faits de cette évidence, dont il nous reste encore tant de monuments que je ne crains pas d'appeler honteux pour une nation qui porte le nom de fille aînée de l'Eglise?

«Hélas! si nous cussions, vous et moi, monsieur le vicaire général, vécu à cette époque, nous cussions vraisemblablement pensé et parlé comme tous alors parlaient et pensaient, parce qu'il y a des influences publiques que des individus ne dominent presque jamais.

«N'en fut-il pas ainsi du gallicanisme? Aujourd'hui le gallicanisme est jugé; eh bien! il faut que le paganisme le soit: il faut que l'on sache comment son introduction a été une faute, comment son règne dans la société chrétienne a été un grave danger.

«Pour moi, je disais, il y a déjà bien quinze ans, à ceux qui m'entourent: «Avant un demi-siècle, on comprendra que la Renaissance a été la plus redoutable épreuve de l'Eglise de Dieu depuis son berceau.»

«Vous avez bien devancé mes prévisions; car, même en faisant ses réserves sur certains passages, quand on vous lit sans prévention, on se sent véritablement effrayé à la vue de cette peste mortelle qui s'étendait sur tous les corps et sur les parties les plus vitales de l'épouse immaculée de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

«Veuillez donc, monsieur l'abbé, agréer l'assurance de ma sympathie et l'expression de ma reconnaissance.

«†P. L., évêque de Langres.»

Chronique Locale.

PROFESSEURS.—Les professeurs dont les noms suivent ont été nommés par les Directeurs des Ecoles Publiques pour le second district:

Ecole primaire des garçons—MM. Rouen, LeBreton et John Derwent.

Ecole primaire des demoiselles—Mmes Bigot, Lockrey et Carosta.

Ecole des demoiselles, rue Bienville—Mme Dubois, Mme Rebouché, Mlle E. Wagner et Mlle Mullen.

Ecole des garçons, rue Bienville—MM. Duchiron, Fallon, Durell et Mlle Ann Kerr.

Ecole des demoiselles, rue Bourgogne—Mlle Gardner, Mlle Fisher, Mlle Macom, Mlle Purcell, Mlle A. Cuvellier, Mlle Henry et Mme Davis.

Ecole des demoiselles au Chemin du Bayou—Mme Kerr, Mlle Kline et Mlle Viguaud.

Ecole des garçons, rue des Remparts—M. LaMulonnière, M. A. Peyroux, M. Delpuget, M. Romain, Mlle Ann Gallien et Mme Andry.

Ecole des demoiselles, rue Ste-Anne—Mme Soraparu, Mme Carey, Mlle Coyguard, Mlle McNally et Mlle Choppard.

Ecole des garçons, rue Claiborne—MM. Gay, Massel, Bellanger, Mlle Burr et Mlle Lassichers.

Ecole des demoiselles, rue de l'Hôpital—Mlle Cooper, Mlle Lombere, Mlle Blaney, Mlle Hubbard, Mlle Baar, Mlle Waite et Mlle Vandyke.

Ecole des garçons, rue St Philippe—MM. Williams, Cuvellier, P. Peyroux, Mlle S. Cooper et Mlle S. Walker.

Surnuméraires—Mlle Adalie Kerr, Mlle Jourdan, Mlle Levalier, Mme Chenut, Mme P. Seard, Mme Hubert, Mlle Broadhurst, Mlle Fournier, Mlle Scevels et Mlle Wood.

SUICIDE.—M. R. C. Higgins, passager à bord du steamboat New Latona, s'est noyé vendredi dernier, devant Carrollton, en se précipitant dans le fleuve. Depuis quelques temps le défunt paraissait atteint de monomanie et tout porte à croire que c'est dans un moment d'égarement d'esprit qu'il a mis fin à ses jours. Dernièrement il avait été arrêté en voulant couper la ville à la nage. M. H. était âgé d'environ 28 ans et avait sur lui, lorsqu'il s'est suicidé, une montre en or et une bourse contenant de l'argent.

ABUS DE CONFIANCE.—Mme Ann Canton a fait, samedi, un affidavit par devant le Recorder, pro tem., du 3me district, dans lequel elle déclare qu'il y a environ trois mois elle confia, en dépôt, à Mlle Margaret Hagerty un billet hypothécaire de la somme de $750 tiré par M. McGrath, un porte-crayon en or, des boucles d'oreilles, un billet de $100 de la Banque de l'Etat de la Louisiane, $55 en or américain, et que ladite demoiselle Haggerty s'est appropriée ces divers objets. L'accusée a été immédiatement arrêtée et presque tous les objets spécifiés dans la plainte ont été retrouvés entre les mains d'un nommé Frank Roger qui a également été mis sous les verrous.

INCENDIE.—Samedi, à midi, le feu s'est déclaré dans un établissement de bains situé à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Francaise; cet établissement ainsi que la maison voisine ont été réduits en cendres.

ENQUÊTE.—Une enquête a été tenue hier sur le corps d'un individu nommé Michael Kesher, âgé d'environ 28 ans, trouvé mort dans une maison située en coin de St Joseph et Magazine. —Verdict: mort d'une congestion cérébrale.

MUTINERIE.—M. J. Kelleck, capitaine de la barque Robert Walsh, a fait, samedi, un affidavit par devant le recorder Winter, dans lequel il déclare que, le 20 du mois dernier, pendant que la barque était en pleine mer, l'un des matelots, nommé Edouard Bevis, assaillit le second du bord, comment sur cet officier une tentative de meurtre, et menaça de tuer quiconque voudrait l'arrêter. Ce matelot a été arrêté en ville et renvoyé devant le commissaire des Etats-Unis, M. Hamilton, pour avoir suite.

VAGABOND.—Auguste Cady, l'un des intéressants objets de la commerce a été saisi du Gouvernement, a été examiné samedi par le recorder Génois comme vagabond et renvoyé devant la Cour de District pour être jugé.

Correspondance de l'Abeille.

PARIS, LE 16 JUIN 1852.

A M. l'Editeur de l'Abeille de la Nlle. Orléans.

Monsieur,

Voici les impôts socialistes qui nous arrivent: ces impôts de luxe devant lesquels a reculé ce paterne et débonnaire gouvernement provisoire, contre lequel se sont tant récriés et se récrient encore aujourd'hui tous les honnêtes gens de la réaction. L'impôt sur les voitures, sur les chevaux de luxe, sur les chiens, etc., est arrêté en principe, et le Conseil d'Etat vient d'envoyer au corps législatif un projet de loi sur ce sujet qui passera comme une lettre à la poste. Je ne trouve pas, pour ce qui me concerne, cet impôt onéreux ni injuste. Que le luxe paie, rien de mieux; c'est ainsi que cela se pratique chez nos voisins d'outre-manche; mais ce qui révolte c'est de voir ces mêmes gens qui jetaient naguère feu et flammes contre le gouvernement issu de la révolution parce qu'ils lui supposaient l'intention de frapper le luxe d'un impôt, applaudir aujourd'hui aux velléités socialistes de M. Louis Bonaparte.

Un autre impôt bien plus grave que celui là c'est l'impôt sur le papier, lequel est englobé dans le projet de loi dont je vous parlais tout-à-l'heure. Cet impôt ne s'étend pas à une certaine qualité de papier; il frappe tous les papiers, le carton, et ruine du même coup une quantité d'industries. Les journaux déjà si épuisés depuis le 2 décembre ne résisteront pas à cette nouvelle charge—pour quelques-uns, c'est une augmentation de cent cinquante mille francs par an. La librairie qui elle-même languit et agonise, va aussi finir par disparaître tout à fait. Du reste, ces messieurs du gouvernement se frottent les mains et déclarent tout haut que cet impôt n'a été proposé que pour tuer le journal et le livre. «Il faut en finir avec les idéologues et les folliculaires, disait hier devant moi un commensal de l'Elysée, ancien libéral dont le cœur est tombé dans le ventre.

Ces gens-là ne reculent devant rien. Aucune pitié ne les arrête. Ils vont jeter sur le pavé nombre de personnes qui depuis des années vivaient honorablement de leur travail: les journaux, les librairies, les grands fabricants qui emploient des milliers d'ouvriers dans leurs usines. Le commerce de Paris commence à murmurer, mais il faudra qu'il murmure longtemps encore avant que la bombe n'éclate. Quant à l'Elysée qui a puisé jusqu'aux coudes dans les coffres de l'Etat et qui les a mis à sec, il lui faut de l'argent et il fait flèche de tous bois pour arriver à ce résultat. Cela pourra aller ainsi un certain temps, mais Jacques Bonhomme à qui tant de choses ont été promises et qui vide ses poches sans rien recevoir, se fâchera probablement un jour ou l'autre. Nous sommes donc, ou plutôt ce gouvernement est donc fatalement menacé ce pour une époque plus ou moins rapprochée une banqueroute ou par une révolution.

En attendant, l'élu de sept millions de suffrages, le représentant par excellence de la souveraineté nationale ne règne et ne se maintient que par sa police et par la peur. Il est question de renforcer le ministère de la police générale et on le renforcera. Remarquez, s'il vous plaît, que les scribes officiels dont je vous parlais dans ma lettre précédente ne cessent de s'écrier sur tous les tons que la France est ravie, que l'enthousiasme des populations dépasse tout ce qu'on a vu. Pourquoi alors cette rigoureuse inquisition lorsqu'on est sûr de trouver tant de bon vouloir au fond des cœurs? Et puisque tout le monde est échauffé du même zèle en l'honneur de ce gouvernement, pourquoi donc ce gouvernement surveille-t-il tout le monde?

La surveillance de la police, je rougis de le dire, Monsieur, est devenue une des plus lamentables préoccupations du peuple français. Quand on cherche, la mort dans l'âme, les causes de cette stupeur incroyable qui a couché à plat contre terre une si vaillante nation, on est bien obligé de reconnaître que les vagues frayeurs inspirées par la police sont entrées pour beaucoup dans cette espèce de paralysie morale. Ce temps-ci est un temps de vertige et démence; la crainte de la police est une des impressions qui fatiguent le plus la pauvre cervelle humaine. A l'heure qu'il est, Paris et la Province se sentent entourés, épiés par la police et comme enveloppés sous un ignoble réseau. On vit de plus en plus dans la défiance et dans l'anxiété; les imaginations s'affectent; chacun se croit observé, suivi, dénoncé. Ce n'est pas qu'il n'y ait assez de dénonciations écoutées pour motiver toutes les alarmes. Des masses de lettres violées pour autoriser à croire que la poste n'est plus qu'une vaste entreprise d'espionnage politique: le pouvoir ajoute avec intention à des terreurs qui servent ses fantaisies de despotisme; et n'ayant pas plus d'ailleurs le respect de lui-même qu'il n'a le respect du pays, il se réjouit de cette contagion d'épouvante, comme d'un symptôme qui lui prouve sa force. La folie passe toujours dans les traditions antiques pour un châtiment divin; ces traditions s'accomplissent encore aujourd'hui sur nous. Tous tant que nous sommes, la folie nous gagne. En haut c'est l'hallucination de l'orgueil, en bas c'est l'hallucination de la peur.

Ces réflexions me sont suggérées par une pièce assez curieuse que j'ai sous les yeux—il s'agit d'une circulaire émanée de l'inspecteur général de police, M. de Rancé. Ce M. de Rancé, ancien militaire et ancien représentant du peuple, a crié après 1848 *Vive la République* plus haut que personne. Voici le texte de sa circulaire:

«M. le Commissaire de police, je vous adresse une instruction dont je vous invite à méditer l'esprit et la lettre.

«Vous devez correspondre avec moi directement; vous me ferez connaître avec la plus rigoureuse exactitude les noms, demeures et professions de tous les individus, sans distinction de rang, de fonctions ou de professions, qui par des actes ou des menées quelconques manifesteront, soit à l'égard du gouvernement, soit envers la personne du chef de l'Etat des *opinions* opposées ou des *intentions* malveillantes.»

Cela n'a pas besoin de commentaire.

Le gouvernement de M. Louis Bonaparte a naturellement pour allié le parti clérical qui prend racine partout, qui partout s'insinue et relève plus que jamais la tête. Croiriez-vous que dans un mandement publié ces jours passés par M. l'évêque d'Arras, celui-ci a mis sur le même rang que Voltaire et que Rousseau, Fénelon et Bossuet, ces *détestables gallicans*.

De pareilles énormités vous donneront, mieux que tout ce que je pourrais vous dire, la mesure de ce qui se passe dans notre malheureux pays. Tout cela est bien triste, car il est difficile à un homme de sens de ne pas prévoir que tout cela ne peut pas durer et qu'à moins d'un miracle, la France sera encore une fois forcée de se tordre dans les douleurs d'une dernière convulsion pour se débarrasser de tous ses sauveurs, qui alors s'empresseront, n'en doutez pas, de se sauver.

Si la presse imprimée est muselée, la presse à la main va son train. Ce ne sont qu'épigrammes, jeux de mots, couplets. Nous voici revenus à la fronde. Je viens de recevoir à l'instant d'une main inconnue les vers suivants sur les membres du Sénat, et je m'empresse de vous expédier ce fruit nouveau qui ne verra le jour de la publicité qu'en Amérique:

La parole aura peu d'empire
Sur le Sénat conservateur,
Et, comme il ne faudra rien dire
Achard (1) est premier sénateur.

La conscience enfin se lasse,
Le cœur se livre de dégoût
En retrouvant à toute place
L'éternel nom de ce d'*Argout* (2).

Que fait il *Beaumont* de la Somme?
Hélas l'agriculteur verbeux,
Avec ses discours il assomme
Ceux qu'il nourrit avec ses bœufs.

Et *Baraguay* qui trouve facile
De ternir un nom glorieux!
Ségur d'Aguesseau plus habile,
Fait à lui tous en salir deux.

Wagram que la branche cadette
A su combler de tant de bien,
Que n'a t il acquitté sa dette,
En choisissant, en ne laissant rien.

Bellaguet et *Breteuil* (3) dans leur vie
Ont chacun fait cinq ou six rois,
Aussi de *Barbeur* porte envie,
Lui qui n'en est encor qu'à trois.

Si j'avais nom *Caumont Laforce*,
Pour briguer en pareil Sénat,
Par jugement on bien par force
Il faudrait que l'on m'y forçât.

Saint-Arnaud ministre docile,
Sera maréchal, dit-on,
Rien de mieux, car il est habile
A faire le tour du bâton.

Ordener (4) dans peur et sans tache,
Qui n'est bien recommandé
Que par son nom qui se rattache
A la mémoire de Condé.

Au Sénat, quelle prévoyance!
Lebœuf (5) est placé dans un coin
Pour fournir les pots de faïence
Dont on pourrait avoir besoin.

Et enfin vieux à l'air placide,
Au minimum doux et discret,
C'est *Estibaudon* (6), seul régicide
Qu'en cherchant bien l'on ait trouvé.

(1) Général de division très protégé par Louis-Philippe.

(2) Ancien conseiller d'Etat de Charles X, ancien ministre de Louis Philippe.

(3) Ancien pairs de France, ayant prêté serment à Louis XVIII, Charles X et Louis-Philippe.

(4) Général de division. C'est lui qui n'étant que chef d'escadron enleva, sur un territoire étranger, le duc d'Enghien qui, à quelques jours après, fusillé dans les fossés de Vincennes par Napoléon (le Grand).

(5) Banquier, fabricant de faïence et homme taré.

(6) A voté la mort de Louis XVI.

Nouvelles Diverses.

PARIS 17 juin 1852.

L'intérim du ministère de l'intérieur cesse à partir d'aujourd'hui. M. de Persigny, de retour de son voyage, a repris la signature.

—On a répandu le bruit, à diverses reprises, que la session actuelle du corps législatif se prolongerait au delà du mois de juin, époque fixée pour sa clôture, aux termes de la constitution. Cette assertion est complètement inexacte, aussi, pour terminer ses travaux en temps utile, le corps législatif devra-t-il tenir, dorénavant, des séances plus fréquentes. Il doit voter, on le sait, le budget des recettes et des dépenses pour 1853; et outre, il aura à se prononcer sur divers projets de loi soumis en ce moment au conseil d'Etat. Ces projets concernent, notamment, l'établissement de lois somptuaires comme en Angleterre.

—En créant de nouveaux impôts, le gouvernement veut faciliter l'équilibre entre les recettes et les dépenses, tant de fois annoncé et qui n'est encore à l'état de mythe. Il espère, dit-on, arriver à augmenter les recettes de 60 ou 65 millions sans grever la propriété agricole de charges plus lourdes qui nuiraient à la reprise des affaires.

—On a parlé plusieurs fois d'établir un impôt sur les rentes: cet impôt ne rentre pas, assure-t-on, dans les combinaisons financières du pouvoir, pas plus qu'un impôt sur le revenu conforme à celui que proposa en 1849 M. Passy, alors ministre des finances.

—Pour que le corps législatif puisse achever son œuvre, il se réunira probablement tous les jours à partir de la semaine prochaine. C'est vers la fin du mois seulement, et tout à fait en dernier lieu, qu'il abordera l'examen du budget.

—Tous les princes d'Orléans sont en ce moment réunis à Claremont auprès de la reine Marie-Amélie. On dit que, dans cette entrevue de famille, il sera longuement question de la fusion. D'après les renseignements des personnes qui sont à même d'être bien informées, M. le duc de Nemours et M. le duc de Montpensier, seraient les plus disposés à la reconnaissance pure et simple du principe représenté par M. le comte de Chambord. Le prince de Joinville serait hostile ou quasi hostile, et M. le duc d'Aumale tout à fait incertain. Quand à Mme la duchesse d'Orléans, il est positif qu'elle n'oppose plus une résistance absolue à la fusion, et qu'elle se soumettra au vœu de la majorité des membres de sa famille.

—Nous croyons pouvoir annoncer avec une presque certitude, dit la *Gazette de France*, que les bruits qui avaient cours sur un prochain voyage de M. le comte de Chambord à Wiesbaden et dont nous nous étions rendus les échos après plusieurs journaux, n'ont aucun fondement.

Il est également inexact que M. le comte de Chambord ait quitté *Frohsdorff* pour se rendre dans la haute Autriche chez M. le duc de Blacas, qui, lui-même, dit-on, n'a pas quitté Paris.

—M. de la Guéronnière, va, dit-on, remplacer M. Granier de Cassagnac au *Constitutionnel*.

—On annonce que M. Granier de Cassagnac va fonder un journal avec M. de Cesena. On ne dit pas le titre de cette nouvelle feuille. Probablement c'est là une nouvelle prématurée.

—Les journaux belges ont publié la lettre par laquelle M. le lieutenant-colonel Charas a motivé son refus du serment.

—L'*Akhbar* d'Alger publie une curieuse lettre du chérif d'Ouargla aux Oulad-Ali-ben-Mohammed, fraction des Oulad-Naïls de l'Ouest.

Au-dessous de la formule: «Louange à Dieu qui est unique,» se trouve un large cachet dont les dimensions, l'aspect et même la légende rappellent celui de l'émir Abd-el-Kader.

On y lit: «Celui qui met sa confiance en Dieu, Mohammed ben Abd-Allah.»

Cette lettre est une espèce d'appel à la guerre sainte contre les Français; elle est conçue en ces termes:

«Notre lettre est adressée aux Oulad-Ali-ben-Mohammed, à qui le salut est donné de la bouche du chérif victorieux, Mohammed-ben-Abd-Allah (que Dieu lui vienne en aide dans la guerre qu'il fait aux infidèles!) Il marche dans la voie du prophète (sur qui soient la prière et le salut!) Réjouissez-vous des avantages qui vont arriver à la religion, s'il plaît à Dieu, car voilà le temps des infidèles sont passés et ceux de l'islamisme vont luire. Il faut donc vous hâter dans l'intérêt de la religion, et l'infidèle mourra dans son infidélité. Que vos cœurs s'accordent pour faire la guerre sainte selon la voie de Dieu. En combattant pour la foi, vous combattrez pour Dieu, pour le prophète et pour moi. Prenez bien garde que, par votre négligence, la religion ne souffre du dommage; car Dieu a dit (dans le Coran): «Consacrez à la terre sainte vos biens et vos personnes.» En agissant ainsi, vous agirez pour votre bien, et vous le ferez certainement, si vous comprenez vos devoirs et vos intérêts.

«Ceci est ma lettre, que je vous adresse avec le salut.»

—Les journaux de Vienne disent que l'empereur d'Autriche reçoit un accueil enthousiaste en Hongrie, et cela nous semble tout naturel dans ces journaux; ailleurs l'assertion pourrait paraître étrange.

—M. Humboldt accompagne le roi et la reine de Prusse dans leur voyage en Silésie.

—Les grand-ducs de Russie ont fait une visite à leur tante la reine douairière de Hollande.

—Le roi de Suède est arrivé le 3 juin dans l'île de Scanie, accompagné de ses trois fils. Le prince Frédéric des Pays-Bas y était attendu. Le roi de Danemark devait également s'y rendre d'Elseneur.

—La *Patrie* publie ce soir les deux notes suivantes:

«Plusieurs journaux ont annoncé que le ministre de l'intérieur avait pris un arrêté tendant à supprimer les subsides accordés jusqu'à présent par le gouvernement aux réfugiés polonais. Cette nouvelle est complètement dénuée de fondement. Le ministre de l'intérieur n'a pris aucun arrêté à cet égard.» *(Communiqué.)*

—Le *Journal des Débats* est infatigable dans la campagne qu'il poursuit avec l'*Univers* et l'abbé Gaume, l'auteur de ce *Ver Rongeur* qui fait tant de bruit dans le monde religieux et menace d'introduire un schisme au sein de l'épiscopat français, à propos de la question des auteurs classiques. L'*Univers* cependant reçoit chaque jour des troupes fraîches, et il publiait hier encore une lettre de M. l'évêque d'Arras. Ce prélat s'en prend au dix-septième siècle, à Bossuet, à Fénélon, qui ont commis l'*impertinence* de décrier les cathédrales gothiques. Mais le *Journal des Débats* ne s'étonne pas pour si peu:

«Maintenant, dit-il, que Bossuet et Fénélon avec tous les écrivains du dix-septième siècle, sont atteints et convaincus de paganisme, nous aurions bien mauvaise grâce à ne pas nous consoler des anathèmes que l'*Univers* fait pleuvoir sur nos têtes; nous ne nous plaignons plus; loin de là, nous tenons à honneur d'être classés parmi les païens, puisque nous y figurons en si bonne compagnie.»

—L'*Univers*, laissant de côté les questions religieuses, entreprend une campagne contre la race canine. Les lauriers de M. Delamarre empêcheraient-ils l'*Univers* de dormir? La *Patrie* s'est emparée de la question des insectes! Que reste-t-il à l'*Univers!*.... l'impôt sur les chiens. Suivant cette feuille religieuse l'impôt sur les chiens va nous préserver de la rage, rétablir la sécurité publique compromise par ces animaux, ramener l'abondance en diminuant la déperdition de nourriture qu'entraîne la grande quantité des chiens, et contribuer enfin à l'équilibre du budget.

Quant à l'impôt sur le papier, il a toutes les sympathies du journal ultramontain, et c'est logique. Le papier n'est-il pas un objet de luxe, selon les clercs? Les livres eux-mêmes, et l'*Univers* n'en excepte pas le *Ver Rongeur*, ne valent pas grand'chose. Quand ils ne coûteraient plus cher ils ne se vendraient pas, ce ne serait pas un grand mal! dit-il. Imposer les voitures, c'est bien différend. Mais ce qu'il faudrait surtout, c'est rétablir l'impôt sur le sel, aussi a propos supprimé. Digne conclusion!

—Le tirage des journaux parisiens pendant le mois de mai dernier a été de 4,834,000 feuilles, soit par jour 160,000, qui ont produit au fisc 209,400 fr. En avril, le timbrage s'était élevé à 5,073,000, et avait produit 313,568 fr. Il y a donc une diminution de 239,000 feuilles et de 104,162 francs.

—Les nouvelles de Cette et de Montpellier annoncent que de violents orages ont fait déborder les rivières du Lez et de la Mosson, et occasionné de grandes pertes.

Les nouvelles de Nîmes ne sont pas moins désastreuses. La Vidourle a débordé, le Gardon était menaçant.

La crue du Rhône n'était heureusement pas très forte.

—A Rome, le 5 juin, la distribution des décorations et médailles données par le président de la république et par le pape, aux troupes françaises, a eu lieu sur la place du Vatican, en présence d'une foule immense. Le général Gémeau a prononcé deux allocutions.

—Le 6 juin, dans l'après-midi, il y a eu à Varsovie un dîner de cent cinquante couverts, auquel ont assisté les officiers supérieurs de la garnison, les fonctionnaires civils et les maréchaux de la noblesse. Dans la journée, un ballet mêlé de chants de *Liebestrauck* (Philtre) a été donné au petit théâtre. L'empereur a assisté à la représentation avec le prince de Varsovie et le prince Charles de Prusse. Le parc a été illuminé.

—Le gouvernement danois a pris contre le Holstein des mesures d'une sévérité inattendue, et dont l'une a causé une vive sensation à la bourse de Hambourg.

—La société des *Amis de l'Italie* a tenu une séance dans laquelle ont été adoptées des résolutions tendant à engager l'Angleterre à défendre, au prix des plus grands sacrifices, la liberté civile et religieuse de la Péninsule.

—L'avertissement donné par le directeur de la librairie, en France, aux correspondants parisiens du *Daily News*, du *Morning Chronicle* et du *Morning Advertiser*, occupe naturellement beaucoup la presse anglaise.

—Une dépêche télégraphique annonce que les Birmans ont fait, pour reprendre Rangoun par surprise, une tentative qui a échoué.

—Les affaires continuent à marcher en Piémont d'un pas régulier et calme.

—On lit dans le *Journal du Havre*:

«Une Compagnie vient de se former à Liverpool pour l'établissement d'une ligne régulière de vapeurs à hélice entre ce port et l'Australie. Quatre vapeurs seront installés sur cette ligne: le *Geelong*, de 1,200 tonneaux; le *Francfort*, de 700 tonneaux; l'*Osmanli*, de 500 tonneaux, et le *Rattler*, de 500 tonneaux. L'*Osmanli* partira le 1er août pour Port Philipp et Sydney, touchant à Madère et au cap de Bonne-Espérance. La vitesse moyenne de ces vapeurs sera de dix nœuds à l'heure.»

—La reine dona Maria est de retour à Lisbonne du voyage qu'elle vient de faire dans l'intérieur de son royaume.

—On lit dans le *Siècle*:

«Nous apprenons avec douleur qu'un coup terrible vient de frapper dans ses plus chères affections un homme dont le nom est l'objet du respect de tous. M. Guinard, à peine sorti d'une longue détention supportée avec autant de dignité et de constance, vient de perdre la seconde de ses filles, compagne dévouée de sa captivité dont ses tendres soins avaient adouci les rigueurs. Mlle Joséphine Guinard était à peine âgée de dix neuf ans. Ses obsèques ont eu lieu aujourd'hui mardi à Ville; reux, près Versailles.»

—On lit dans le *Journal du Havre*:

«La grosse affaire de l'établissement d'une ligne de paquebots transatlantiques français à vapeur entre le Havre et New-York paraît enfin avoir été résolue très heureusement. Nous avions parlé hier de l'audience accordée par le Président de la République aux délégués de la Compagnie Dollfus et Cusin Legendre; aujourd'hui nous apprenons que l'affaire est devant le ministre des finances, et que les trois compagnies qui ont pu fixer d'une manière spéciale son attention, ainsi que celles de M. Billiard, de l'administration générale des postes, sont celles représentées par MM. Ed. Corbière et Levasseur, par M. St. nom, pour les Messageries Nationales, par MM. Dollfus et Cusin Legendre.»

Algérie.

Une insurrection, qui paraît devoir prendre des proportions considérables, vient d'éclater dans les possessions françaises d'Afrique. Le *Sémaphore* du 12 juin publie à ce sujet la correspondance suivante, qui lui a été adressée sous la date de Bone, 6 juin. Ces nouvelles n'étaient pas encore connues à Alger au départ du dernier steamer:

«Les Ouled-Dams, tribu des environs de Ghelma, se sont soulevés, il y a quelques jours, et ont attaqué un camp de travailleurs, ainsi que la caravansérail à Aïd Souda. Ce camp a été attaqué à deux heures de la nuit, et le monde dormait sans défiance. Une cantinière a été tuée et deux soldats du génie blessés; tout le reste s'est échappé comme il a pu. Ghelma est dans un grand émoi; plusieurs crimes se commettent journellement et on y craint le soulèvement de toutes les tribus environnantes, et un rassemblement de mille Arabes armés la menaçait. On s'est empressé d'armer la milice, qui, pendant trois jours, a passé la nuit sur les remparts; les troupes envoyées de Bone et de Constantine sont arrivées le 4. Le 5, hier, il y a eu un engagement où nous avons eu quelques morts et quelques blessés parmi les spahis, des renseignements certains manquent encore sur la perte des Arabes. L'engagement a eu lieu à trois ou cinq heures du soir, à six lieues de Ghelma. On craignait une insurrection générale, mais il paraît qu'elle se concentre dans les Ouled-Dams, qui vont être traités avec la plus extrême rigueur. Cette insurrection, dont on ne s'explique pas les motifs, cause un étonnement général.

«P. S. Au moment du départ du courrier, je reçois une lettre de Ghelma, du 5 juin, dont voici les extraits les plus importants:

«Nous sommes retranchés dans le moulin (à Héliopolis) et très disposés à nous défendre jusqu'à extinction de chaleur naturelle. Nos femmes et nos enfants sont restés à Ghelma dans la citadelle.

«L'insurrection des Ouled-Dams a pris des proportions considérables. Hier, les Arabes aussi se sont battus toute la journée pour défendre la rive gauche des Ouled-Sala, qui, malgré la résistance opposée par le cheik Mohamet-Ben-Chaban-Sadi-Ben-Sechi, le kaïd Ali et Ben-Houla, a été franchie par les insurgés qui sont venus jusqu'à l'Oued-Boussoro et ont pris des positions. M. Delord, chef du bureau arabe, avec son goum, le capitaine Leroux, avec ses spahis de Bone, en tout 80 cavaliers, ont fait une sortie et n'ont pas hésité à charger les révoltés au nombre de 7 à 800. Ce mouvement a eu un excellent résultat; 25 révoltés sont restés sur la place, le reste s'est sauvé dans les bois. Après leur avoir donné cette leçon, on a dû battre en retraite; tout le monde s'est bien conduit, et il n'y a que des éloges à donner aux capitaines Leroux et Delord, qui ont tué chacun deux insurgés.

«Le colonel du 10me est arrivé hier à cinq heures du soir avec sa colonne de quatre cents hommes; il a fait dix-huit lieues en un jour. On attend des troupes de Constantine, et nous aurons raison de cette insurrection, dont les auteurs méritent un châtiment sévère.»

Angleterre.

—Le *Morning Advertiser* du 11 croit pouvoir assurer que le comte de Derby après les élections générales qui vont avoir lieu, se trouvera dans la chambre des communes en face d'une majorité plus forte que celle qu'il y rencontre aujourd'hui.

M. Slaney a fait dans la séance du 11 une motion (qu'il a ensuite retirée) pour l'établissement d'une commission permanente d'enquête chargée de faire de temps à autre des rapports sur les moyens d'améliorer le sort des classes ouvrières. Le reste de la séance a été occupé par des votes de subsides.

Dans la chambre des lords, le marquis de Clanricarde a déclaré que le gouvernement français n'avait fait aucune proposition nouvelle pour améliorer le traité postal existant entre la France et l'Angleterre.

Le rapport des médecins commis par la chambre des communes pour examiner M. O'Connor conclut à la déclaration d'insanité de l'honorable membre.

Allemagne.

Voici en résumé quelle est la situation en Prusse: On avait dit que les plénipotentiaires des Etats dissidents avaient reçu de leurs gouvernements des instructions pour le cas où la Prusse refuserait d'entrer en négociation avec l'Autriche avant la reconstitution du Zollverein. Cela est faux. Les plénipotentiaires des Etats de la coalition n'ont pas répondu; ils se sont bornés à prendre acte de la communication du plénipotentiaire prussien, pour en informer immédiatement leurs gouvernements respectifs.

Aucun d'eux n'a annoncé qu'il se disposait à partir. Ils ont au contraire promis d'assister à la prochaine séance du Congrès.

Sur les instances du prince Adalbert de Prusse, il a été décidé qu'une partie des officiers allemands congédiés par suite de la dissolution de la flotte allemande seraient admis au service de la marine prussienne.

Le ministère a décidé que des mesures directes seraient prises contre les missions des pères jésuites dans le cas où leurs prédications seraient hostiles à l'Eglise protestante.

En ce qui concerne l'Autriche, ce qui nous a paru le plus curieux, c'est d'abord l'enthousiasme des Hongrois pour leur empereur, qu'ils avaient bel et bien détrôné et que la Russie ne fut venue à son secours, puis cette théorie, que les emprunts font la prospérité des Etats. A ce compte, l'Autriche est entrée dans une carrière de prospérité indéfinie.

Espagne.

On écrit de Madrid, 8 juin:

Dans le conseil des ministres qui s'est tenu hier à Aranjuez, on s'est occupé de la nomination du ministre de la guerre. Le général Pavia, marquis de Novaliches, a refusé ce portefeuille même refusé de la part du capitaine général de Madrid, le général Lersundi, qui assistait à la délibération du conseil, et qui a déclaré préférer garder son poste actuel, où il était en mesure de rendre au gouvernement des services importants.

Le choix du gouvernement s'est alors arrêté sur le général Lara, qui commande en Aragon. On lui a écrit sur-le-champ pour le mander à Madrid. On croit que le général Lara, beau-frère du ministre des travaux publics, s'empressera d'accepter ce poste. S'il réussit par hasard, le portefeuille de la guerre serait donné sur-le-champ, soit au général Campuzano, soit au général Bayona. Le premier commande à Valence et le deuxième en Galice.

La direction des travaux de canalisation de l'Ebre étant maintenant installée, ce projet colossal recevra bientôt une grande impulsion, et toutes les populations de l'Aragon en retireront d'immenses avantages.

Empire Ottoman.

Conflit entre la cour et le gouvernement—Troubles en Syrie.

Nous avons reçu de Constantinople, 29 mai, des renseignements importants sur la situation intérieure de l'empire et sur les rapports du sultan avec ses ministres. Ces renseignements sont si graves, surtout en ce qui touche les obstacles systématiques opposés par la cour à toutes les mesures émanant du gouvernement officiel, que nous croyons devoir les examiner mûrement avant de les communiquer à nos lecteurs. Tout ce que nous pouvons dire aujourd'hui, sans crainte d'outrepasser la vérité, c'est qu'un conflit existe entre les conseillers occultes et les conseillers officiels d'Abdul Medjid, et qu'on persistant dans la voie où il s'est laissé engager, le fils de Mahmoud court risque de manquer le but de la réforme si vaillamment entreprise par son père.

Ces tiraillements, ces contradictions entre les hommes qui conçoivent le pouvoir et ceux que le sultan charge de l'exercer, peuvent avoir des conséquences d'autant plus fâcheuses que certaines provinces, et notamment l'Egypte et la Syrie, ne sont pas aussi satisfaites qu'on veut bien le dire des décisions prises à leur égard à Constantinople. Aujourd'hui, par exemple, nous apprenons sous la date de Damas, 10 mai, que Méhémed Pacha n'a pu procéder aux opérations du recrutement. Malgré l'emploi d'une force assez considérable—deux bataillons d'infanterie, deux escadrons de cavalerie et plusieurs pièces d'artillerie,—Méhémed a dû se retirer sur Tel-el-Faras et envoyer des parlementaires aux populations d'Agilam et de Horau, qui ont répondu le 18 que plutôt que de se soumettre, elles tiraient le feu aux récoltes. Si cette menace se réalisait, la province de Damas qui tire tous ses approvisionnements des montagnes, tomberait dans un état presque irréparable de disette.

Le *Wanderer* (de Vienne) publie, dans sa feuille du 9 juin, une lettre où la situation de la Syrie est donnée comme cause de l'empressement qu'il a mis Iadivan à conclure avec le vice-roi d'Egypte un traité qui, au lieu de résoudre les difficultés, ne fait que les ajourner. A Bagdad, dit le *Wanderer*, le bruit s'était répandu qu'une révolution éclaterait prochainement, et les habitants, invités à vendre leurs objets les plus précieux et à se munir de poudre et de plomb, se tenaient préparés à tout événement. Les pirates attaquent les navires jusques sous le canon des forts, et à Alep comme à Damas, l'impossibilité de percevoir la capitation a forcé le gouvernement à la transformer en un impôt foncier.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans

Expédiés Samedi.

Steamship Cherokee, Davenport, pr New-York via Hav.
Steamship Mexico, Place, pr Galveston.
Steamer Uranspar, Kennedy, pr Brasos St Iago
Navire Nathaniel Thompson, Hill, pr Liverpool
Amulet, Howes, pr Cette
Barque Arendal, Paulsen, pr Bordeaux
Brick Mary Elizabeth, McConnell, pr la Havane
Goélette G B Mathews, Traynor, pr Belize
Conquest, Coggin, pr Pensacola

Arrivés Samedi.

Navire Washier, Westcott, de Liverpool
Clare Chaloner, Thompson, de Liverpool
Euphrasia, Smith, de Boston
Barque Charlotte, Rae, de Liverpool
Brick Geo L Abbott, de Charleston
Brothers, Bella, de Malte

STEAMBOATS

Steamboat Sarah Gordon, Ross, d'Ouachita, avec un chargement de coton, &c.

Arrivés Hier.

Steamship United States, Young, de Port Lavacca
Barque White Cloud, Mitchell, de Matanzas
Mary Annah, Billings, de New-York
Brick P. Soule, Smith, de la Havane
Mount Vernon, Woolingham de la Havane

STEAMBOATS.

Steamboat New Latona, Landry, du Bayou Sara, avec un chargement de sucre, mélasse, coton, &c.
Steamboat Anna, Johnston des Opelousas, avec un chargement de coton &c.
Steamboat Red River, McCall, de Shreveport, avec un chargement de coton, &c.
Steamboat Dr Beaty, Wilson, de Lafourche, avec un chargement de mélasse, sucre et coton.
Steamboat Illinois, Smithers, de St Louis, avec un chargement de viandes salées, beurre, fromages et toutes sortes de provisions.

Montant le Fleuve:

Navire Kate Howe, de Liverpool
Deux bricks et une goélette—noms inconnus.

Memoranda.

Boston, 2 juillet—Expédié, navire Kentucky, Pinney, de la N-Orléans. Parti, 29 juin, navire Ines, Lautrado; 1er juillet, barque Splendid, Bowden, do.

Ports Etrangers.

Havre, 16 juin—Arrivé, Yankee Blade, de la Nlle-Orléans (en England, do. 15, Galena, Leavitt, do.

Anvers, 16 juin—Arrivé, William, Hall, de la N-Orléans.

A la hauteur de Portland, 13 juin—Norden, Gottenburg, pr la N-Orléans

Cuxhaven, 13 juin—Arrivé, Paru, Meyer, de la N-Orléans.

Bremerhaven, 12 juin—Arrivé, Louisiana, Batjer, de la N-Orléans.

Liverpool, 16 juin—Arrivé, J H Jarvis, de la Nlle-Orléans; Elisa Ann, Lockwood, do; Lapland, Simpson, do; Greenwich, Childs, do; Refuge, Wilson, do; St. John Bryant, do; Hope, Arcadia, do. Parti, Otoonoco, Howes, pr la N-Orléans.

Liste des Bateaux-à-vapeur partant aujourd'hui

Louisville	Chancellor, Bacon	5 h M
Covington	Lenora, Duncan	12 h M
Rivière Rouge	R M Jones, Aukrin	5 h P M
Louisville	Gen Lafayette, Brown	5 h P M
Mobile	Florida, Grant	12 h M
Biloxi	California, Emogo	9 h A M
Watering Places	Ophelia, Grice	5 h P M
Pensacola	J W Rayburn, Pittfield	5 h P M
St Louis	Uncle Sam, Lee	5 h P M
Ouachita	Lelia No 2, Lewis	5 h P M
Louisville	Emperor, Hopkins	5 h P M
Cincinnati	Yuba, Hill	5 h P M

Avances sur consignations.

JE ferai des avances sur consignations faites à mes amis de la Havane. D. BORNIO Jr. 34, Gravier

Huile de Foie de Morue brune,

DEPURÉE PAR JEAN FAURÉ, de Bordeaux.

NOUVELLEMENT reçu—1000 bouteilles Huile de Foie de Morue brune, dont la supériorité est si bien établie partout où elle est connue.

A vendre à la pharmacie DUCONGÉ, No 39, rue de Chartres.

Ayez soin de demander "l'Huile Brune" de Jean Fauré. 12 jt

MAQUEREAUX—200 barils maquereaux en dé-barquement du navire Roxanna, à vendre par AVET BROTHER, Encoignure Bienville et Vieille Levée. 12 jt

EN débarquement du navire Claiborne, venant de Bordeaux: 116 barils vin blanc Haut Sauterne, 10 barriques do. 16 do vin rouge St Estèphe Médoc, 10 do vin rouge Château Cissac Médoc 1844, 20 caisses Moutarde de Louit Frères & Cie, à vendre par B. TALAMON, 12 jt 182 et 186, rue Royale

EN débarquement de la barque Emilie, venant de Marseille: 10 paniers bouteilles vides, 22 orees, 10 paniers huile d'olive Jaques Plagniol, en demi-bouteilles. 10 caisses vin Muscat, à vendre par B. TALAMON, 182 et 186, rue Royale. 12 juil

DIVERS.—Huile d'olive de la marque Jaques Plagniol, en grandes et demi-bouteilles, en vente à la ...

COMMERCIAL.

Bureau de l'Abeille. NOUVELLE-ORLÉANS.

SAMEDI SOIR, 10 JUILLET.

COTON.—La demande a été bonne aujourd'hui, cependant la saison, et les acheteurs ont pris 800 balles aux cours précédents. Nous continuons à coter:

Inférieur	6½ @ 6¾	Good Middling	9¾ @ 10
Ordinaire	7 @ 8	Middling Fair	do
Low Middling	8½ @ 8¾	Fair	do
Middling	9 @ 9¼	Good Fair	do

TABAC.—Nous n'avons pas entendu parler de transactions dans la journée, bien qu'il soit à notre connaissance qu'il s'est fait 140 boucauts.

SUCRES & MÉLASSES.—Il ne s'est rien vendu que par petits lots aux cours précédents.

FARINE.—Le marché est languissant et c'est à peine s'il s'est vendu 500 barils au divers taux, à $3 76 et $3 90 pour la superfine Ohio. Une vente de 200 barils a eu lieu ...

GRAINS.—Il n'est offert que peu de maïs et les ventes restent restreintes à de faibles parties à 42 et 50 cts le baril, et 50 du blanc. Environ 800 sacs avoine St Louis ont été payés 35 et 36 cts le boisseau.

PORC.—Environ 120 barils mess et rump ont été vendus. Quelques petits lots mess à $19 75 a $20 ...

GRAISSE.—Les détenteurs ont demandé 10 ¼ à 10½ cts, mais il ne s'est rien vendu.

JAMBON.—Les principales ventes ont eu lieu à 10½ ...

CORDE ET TOILE D'EMBALLAGE.—On a vendu 100 pièces toile à 12 ¼ cts la yarde. La corde est restée à 8 ¼ à 9 cts.

WHISKEY.—50 barils whiskey commun vendus à 19 cts. Le rectifié a obtenu 17 ¾ cts le gallon.

CAFÉ.—Quelques faibles parties ont été vendues à 9 ... cts la lb.

FRET—Il y a peu d'engagements.

CHANGE.—La demande est bonne. Sterling, 109¼ à 109½. Paris, 5f 25 à 5f 15.—Traites sur New-York, à 60 jours, 1 à 1¼ pour cent d'escompte—Chèques, au pair à ½ pour cent d'escompte.

SOCIEDADE PORTUGUEZA DE BENEFICENCIA.

Assemblea General.

Os membros que compoem esta Sociedade se reunirão domingo 18 do corrente mez as 4 horas da tarde, na sala do baile do Orleans, por cima do Teatro Francez, para se tratar de assumptos importantes a dita Sociedade, e fazerem os preparativos necessarios para se celebrar o quarto anniversario.

Nova Orleans, 12 de julho de 1852.

Por ordem do Senr Presidente, ANTONIO VIEIRA, Secretario. 12 julho—6

INSTITUTION DE FREEHOLD.

UNE EXCELLENTE PENSION POUR LES GARÇONS, à Freehold, comté de Monmouth, New-Jersey, accessible de New York et de Philadelphie par le chemin de fer de Camden et Amboy. Cet établissement ... Pour plus amples informations s'adresser à OLIVER R. WILLIS, Principal. 12 juillet—1m

MONSIEUR, ... BRUN MARCELIN.

PERDU—un petit portefeuille, contenant deux billets ... Un billet de E. Filleul, endossé par H. R. de Granmont, daté le 28 mai 1852 à 90 jours, de $100. Le public est prévenu de ne pas négocier le dit billet, le paiement en ayant été arrêté. Le porteseuille contenant que des papiers qui ne sont de valeur que pour le propriétaire, il alouera 15 à celui qui rapportera le billet et le portefeuille au No 16, rue Bienville. 12 juil—3

LIQUEUR DE LABARRAQUE.

Hygiène publique et privée.

ASSAINISSEMENT DES LIEUX INSALUBRES. Pour assainir les salles des tribunaux, les dortoirs des collèges, les casernes, les hôpitaux, les prisons, les théâtres, les halles et marchés, les abattoirs et autres lieux où l'air est vicié par le séjour d'un grand nombre d'individus, ou par le dépôt de matières animales plus ou moins altérées ... 1000 bouteilles de Chlorure de Labarraque en débarquement et à vendre en gros et en détail par F. P. DUCONGÉ, No 39, rue de Chartres. 12 juil

Bandages de Paris.

NOUVELLEMENT reçu, un grand assortiment de Bandages fins de Burat et autres fabricants de renom à Paris. F. P. DUCONGÉ, 39, rue de Chartres. 12 juil

J. P. LASSERE, Coutelier,

Rue Condé, en face la rue Madison, No 28,

FABRIQUE des BANDAGES-HERNIERES, garantis à des prix modérés. Il fabrique aussi tout ce qui a rapport à sa profession. 12 juil—30

A LOUER—Le magasin No 89 rue de la Commune. Aussi à dater du mois d'octobre, un bureau du premier au No 87, rue de la Commune. S'adresser à CHS. CHOSY. 110, rue de la Commune. 12 juil—6

BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX—25 caisses en débarquement des navires Camden, J. Alberton, Barque Nashua, John Carver et Evelyn. Aussi, en magasin un assortiment complet convenable pour le commerce de la ville et de la campagne, à vendre à bas prix et à des conditions libérales par J. HOBBS & Co, successeurs de R. G. HOBBS, 12, Douane. 12 juil

Vins de Bordeaux pour familles.

60 BARRIQUES vin Larrieu, à vendre par P. LONGIS, 47, Vieille Levée. 12 juil

25 QUARTS vin de Porto, M. Reg, à vendre par P. LONGIS, 47, Vieille Levée. 12 juil

25 QUARTS vin de Madère, à vendre par P. LONGIS, 47, Vieille Levée.

30 QUARTS eau-de-vie de cognac, vieux, à vendre par P. LONGIS, 47, Vieille Levée. 12 juil

200 CAISSES vin muscat, 10 " de Rivesaltes, 25 " de Haut Sauterne, 50 " vermouth, 25 " absinthe, 4 " sardines à l'huile, 200 paniers Champagne, 50 caisses Laffitte 1844, 50 barriques vin ordinaire, 10 " vin vieux de Bordeaux, à vendre par P. LONGIS, 47, Vieille Levée. 12 juil

GINGEMBRE—70 sacs à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co, 30, Vieille Levée. 12 juillet

VIN ROUGE—300 barriques Bordeaux, en magasin à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co, 30, Vieille Levée. 12 jt

CAFÉ Java—40 sacs vieux Java, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co, 30, Vieille Levée. 12 juillet

SARDINES—30 caisses en 1/4 et 1/2 boites, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co, 30, Vieille Levée. 12 juillet

THÉ—150 demi caisses "Souchong" "Ankoi" en magasin et à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co. 30 Vieille Levée. 12 jt

VIN DE PORTO—40 1/4 bon Porto, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co.

VITRES ... W. F. VREDENBURGH & Co. ...

BI-CARB SODA—100 ... à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co. 30 Vieille Levée. 12 juil

E. ... débarquement du navire Claiborne, venant de Bordeaux: ... à vendre par X. LAMBERT ...

AVIS. A vendre ou à louer ...

UNE excellente occasion ...

TOUS les sousignés ... ont formé une nouvelle société ... J. B. PREAU, A. COUTURE, TH. CAPITAINE. 3 juin—1m

A VENDRE, en magasin—300 barriques vin rouge bon ordinaire pour l'usage des familles, 200 barils vin blanc haut Sauterne. S'adresser à JOSEPH LANATA, No 11, Jefferson et 12 Toulouse. 21 juin

El Eco de Ambos Mundos, Publicado por D. IGNACIO BOIX. JOURNAL politique, littéraire, des sciences, arts, etc., avec prime pour tout abonnement d'un an ... F. J. LELIEVRE, 210, rue Royale. 8 juin

A Louer à bon marché, Une maison ... rue Amour ... S'adresser à B. NAUTRE & Co., No 25, rue Condé.

A VENDRE en débarquement du navire Niagara, arrivé du Havre—60 balles absinthe marques Vernon et Lecoultre. 50 caisses do marque Ed Pernod. 10 do do marques C. E. Berger. 50 do do do Auguste Leuba. 10 do kirsch de différentes marques. 2 boucaux véritable fromage de Gruyère. Par J. M. CURIEN, Encoignure Condé et Dumaine. 12 juillet

A VENDRE en magasin—18 tierçons jambons nouveau cured, marque John Shaye, reçus par le steamer Hungarian, de Cincinnati, et 8 caisses ... J. N. CURIEN, Encoignure Condé et Dumaine. 12 juillet

A Vendre. UN BEAU NEGRE, bien acclimaté, âgé de 27 ans, bon domestique de maison ... S'adresser 47, rue de la Douane. 12 jt

HUILE D'OLIVE—25 paniers huile de Nice, en bouteilles de 18 onces, à vendre par JOS LANATA, No 11, Jefferson et 12, Toulouse. 31 mai

WHISKEY—15 barils vieux whisky Monongahela, à vendre par JOSEPH LANATA, 11 rue Jefferson et 12 rue Toulouse.

LE public est prévenu de ne faire aucun crédit pour le compte de la Barque Asutila, faisant les voyages du lac, sans un ordre du soussigné. J. SAUVAGE, Agent. 9 juin—30

CHAMPAGNE N. H. SCHREIDER—25 paniers grandes et demi bouteilles reçus par la barque John Carver, de Boston, en magasin et à vendre par J. B. PREAU & Co, 33, rue Gravier. 29 jt

REÇU par le navire Arendal, de Bordeaux: 8 barriques vin rouge St-Julien pour famille ordinaire. 20 do vin blanc Haut Sauterne. En magasin et à vendre par J. B. PREAU & CO., 33, rue Gravier. 12 juil

EN magasin et à vendre: 15 barils absynthe suisse véritable, 50 caisses absynthe Pernod, 25 caisses maraschino de Zara, 100 du Vermouth Fiquet, 20 do guignolet, 50 caisses vin blanc do, 10 caisses abricots et prunes à l'eau de vie, 25 barils graine de Canarie, 20 barriques vin de Marsala 1848, 400 caisses vin muscat, 100 do Delestang, 200 pâte vermicelli et macaroni, 4 caisses chapeaux paille, 30 caisses marbre blanc et bleu d'Italie, statues, essence de rose, bleui, et bergamotte, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co. Nos 9 et 10, rue Jefferson. 6 juillet

Changement de Domicile.

L. MAJESTE, Commissionnaire,

INFORME le public que son magasin qui était rue Toulouse, 14, est transféré 115, rue de Chartres, entre St-Louis et Conti. 24 d

F. QUADRAS & Co., 16, rue de la Douane, **Importeurs de produits de la Havane**, tiennent constamment en main un grand assortiment de cigares de la Havane de la célèbre marque El Dorado, et de tabac en feuilles des meilleures Vegas.

A VENDRE—Une griffonne âgée de 18 à 19 ans, bonne blanchisseuse et repasseuse, faisant assez bien la cuisine et s'entendant au ménage. Elle parle anglais et français. Pour conditions, s'adresser chez P. D. J. Roger, encoignure Craps et Port, 3e District. 3juil—6f

FAURES & NORMAN,

Successeurs de Lorelie & Co,

PRÉVIENNENT leurs connaissances et le public en général, qu'ils viennent de recevoir par le navire Claiborne, venant de Bordeaux, un assortiment de vins fins, qu'ils mettent à la disposition des acheteurs. 12 caisses vin Ch. H Brion, E. Larrieu; 50 do do 1840 do; 50 do do 1844, qualité sup. E. Larrieu; 25 do Haut Preignac Lamontagne 1840 do; 8 barriques Château Haut-Brion 1840. 10jt

Corsets français, sans coutures, En coutil, satin et soie, A vendre au magasin de mercerie de F. JAUFROID, No 62, rue de Chartres. 10 jt

ON demande un bon tourneur en bois. Il est inutile de se présenter si l'on n'est pas compétent. S'adresser au moulin de l'Arcade, 14 et 16, rue St-Joseph—**Bois de Rose, Acajou, Cerisiers, Noyer, Cèdre** et autres qualités de bois. JEUX DE QUILLES, LIGNUM VITÆ. HENRY T. SHERMAN. 9 juil—3

A vendre ou à Louer,

L'ETABLISSEMENT connu sous le nom de "Raffinerie de la rue Toulouse," avec ses appareils et ustensiles nécessaires pour le raffinage du sucre et pour rebouillir les mélasses. S'adresser à LOISON & SILVESTRE, 24, rue de la Douane. 8 jt

NAVIRE CLAIBORNE, de Bordeaux—164 barriques vin rouge; 40 barils vin rouge; 45 barriques vin blanc; 303 barils vin blanc. Des marques: Bouvet Jeune, Veillon Frères, Darrau & Desbats, 8 demi pipes Brandy, Pinet Castillon & Co Cognac, 55 quarts United Proprietors, 40 octaves Laurent & Dupont, La Rochelle, à vendre par THOMAS PINET & Co, 29, rue Conti. 8juil

RASPAIL.—RASPAIL.

Véritables médicaments de F. V. Raspail, préparés par Collas, pharmacien à Paris.

Reçus par VICTOR HEBERT & CIE., 144, rue de Chartres. Savoir—

EAU SEDATIVE; POMMADE Camphrée; ALCOOL do; HUILE do; VINAIGRE do; CAMPHRE à priser; ALOES (pillules d'); CIGARETTES, &c., &c.

Avec une instruction pratique sur l'emploi de ces divers médicaments.

A vendre en débarquement du navire Claiborne—15 barriques vin rouge pour famille; 25 caisses Château Lafite vieux; 20 do Latour; 25 caisses Bausse Boston; do Haut-Brion; 10 caisses Giscours; 25 Sauvignon; 10 caisses Juvançon, 20 do Sauterne supérieur; 20 barriques vin Pauillac vieux; 20 demi-barriques vin Sauterne vieux; 25 caisses Hermitage blanc vieux, à vendre par BOYER FRERE, Encoignure Moreau et Mandeville. 6juil

EN débarquement du navire Emilie, venant de Marseille, 101 barriques vin rouge de Marseille, 400 caisses vin, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 27, rue St Louis. 8 jt

Couvertures—Couvertures.

H. DE GOER & RIFFLARD.

ONT l'honneur de prévenir messieurs les Habitants et Négociants, qu'ils ont reçu par les derniers arrivages de Marseille, leur assortiment complet de couvertures pour nègres 3 1/2 points, des manufactures de Z. Granier, de Montpellier.

Corsets! Corsets!

UN grand assortiment de Corsets sans coutures en coutil, en satin et en soie. A vendre au Magasin de Variétés de F. JAUFROID, No 62, rue de Chartres.

AVIS.

LE soussigné se retirant des affaires de cette ville, donne avis que sa maison qui a subsisté jusqu'ici sous la raison sociale de M. GARCIA & Co, est liquidée à partir de ce jour. La liquidation sera réglée par le soussigné ou par M. H. M. ... qui est autorisé à faire usage de la signature à cet effet. Nlle-Orléans, 1er juillet 1852. M. GARCIA.

... WILLIAMSON, ZARATIN & Co. Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1852. 1jt

Changement d'air.

Les familles avec les enfants peuvent passer toute l'après-midi et jouir de la brise du fleuve, à bord du FERRY du Second District, en face de la Place Jackson, en payant 10 cents pour chaque personne.

On trouve à une belle tente qui met les passagers à l'abri du soleil. Ceux qui désirent se promener sur la rive opposée ne paieront que 25 cts pour leurs voitures. 2 juil—1m

BANQUE DES NÉGOCIANS ET DES ARTISANS,

Nouvelle-Orléans le 1er juillet 1852.

LA direction de cette banque, a ce jour déclaré un dividende de quatre pour cent sur les profits des derniers six mois, payable aux actionnaires de cette ville à dater de jeudi le 8 du courant, et aux actionnaires de New York à dater du 1er août prochain. G CRUZAT, caissier. 2 juil—8

EAUX DE BLADON.

CET établissement est ouvert aux visiteurs depuis le 1er juin. De grandes améliorations y ont été faites l'hiver dernier, et il peut recevoir et loger d'une manière confortable 400 à 450 pensionnaires. Les propriétaires n'ont rien négligé pour le service intérieur, et ils sont maintenant dans des conditions on ne peut plus convenables pour satisfaire tout le monde; ils feront tous leurs efforts pour atteindre ce but. CONNOR & HENRY, Propriétaires. 7 juin—3 m

P. & E. REILLY & Co.,

Encoignure Royale et Canal.

DONNENT respectueusement avis aux dames, qu'ils vendront à partir de lundi prochain, 7 courant, la balance de leurs marchandises d'été à des réductions très importantes.

Organdis et jaconat français à 15 cts.
Mousselines imprimées 12 1/2.
Indiennes à bandes 12 1/2.
Percales rayées et à carreaux 20
Batiste très claire, imprimée 37 1/2.

Un grand choix de linge de table, toiles à draps depuis 75 cents; serviettes par ml de $1 50 à $6 00, ouvré à 75 cents la pièce, &c.

Le tout vendu à bas prix.

P. & E. REILLY & Co. 7 jt

PUBLICATION.

LE COURRIER SUISSE.

SOUS ce titre paraîtra à New-York dans le courant du mois de juin, un journal français hebdomadaire, en format grand folio. Ce journal donnera particulièrement des nouvelles sur tous les événements importants de la patrie des Suisses, et en même temps que les nouvelles les plus importantes des autres Etats de l'Europe et de l'Amérique.

Le programme qui sera distribué la semaine prochaine, donnera la-dessus de plus précis renseignements.

Le prix des souscriptions est $3. 00 pour toute l'année, $1 1/2 pour six mois et $1. 00 pour trois mois.

On s'adressera pour les souscriptions et des annonces à l'adresse ci-dessous.

L'imprimerie du Schweitzerbote, No 17, Jacob street, entre Frankfort et Ferry. Agence à la Nouvelle-Orléans au magasin de livres de LOUIS SCHWARZ, encoignure Douane et Passage de la Bourse. 16 juin—1m

AVIS.—M. S. PLASSAN étant mon associé, à partir de ce jour, les affaires de l'ancienne maison seront continuées sous la raison R. CAHUZAC & Co. RAYMOND CAHUZAC. Nouvelle-Orléans, 1 juillet 1852. 3juil—1m

A Louer,

A dater du 1er novembre prochain, les deux magasins de la maison maintenant en construction à l'encoignure Canal et Baronne, convenable pour magasin de nouveautés, marchandises sèches, etc. C'est une des meilleures localités de la ville et est adjacente au dépôt du chemin de fer de Lafayette et Carrollton.

—Aussi—

TROIS BUREAUX, dans la même bâtisse, faisant face à la rue Baronne. Pour les conditions s'adresser au club du Pelican, 93 Canal. 2 juil

Cabinet de dentiste aux prix de New-York.

CHARLES E. KELLS, (DE NEW YORK), DENTISTE, encoignure St-Charles et North, **Entrée face à la place Lafayette,** NOUVELLE-ORLÉANS. VIENT d'établir son cabinet d'une manière permanente en cette ville. Les personnes ayant besoin des soins d'un dentiste de talent sont invitées à le visiter et à s'informer des prix de ses opérations.

Les meilleures références seront données et les personnes désirant des râteliers complets, avec toutes les **dernières améliorations** pourront le faire exécuter par lui à moitié prix des autres dentistes de la ville. On garantit le travail dans tous les cas. Conditions comptant. 25 juin—1m

AVIS.

LA société existant entre les soussignés sous la raison de J. B. PREAU & Co. est dissoute par la mort de M. P. John Gildemeester ... J. B. PREAU.

TOUT propriétaire ... X. LAMBERT.

TOUS les soussignés ayant formé une nouvelle société ... SIMON D. GRATIAA.

Pastilles et Poudre de charbon végétal médicinal, DU DR BELLOC, DE PARIS. CES pastilles purifient la bouche, les maladies nerveuses de l'estomac et des intestins, et facilitent la digestion, à vendre par EDOUARD GUILLOT, Rue Royale, No 223, entre Ste-Anne et Dumaine. 24 juin

Genièvre de Hollande de la marque Pieumboot, à vendre par J B PREAU & Co, 33, rue Gravier.

MONSIEUR PINAUD prévient le public que la société qui existait entre MM. PINAUD & MAGNIN est dissoute à partir de ce jour. M. Magnin reste seul liquidateur de la dite société. PINAUD. 30 juin

A Louer.

LA MAISON encoignure Royale et St Louis occupée actuellement par la manufacture de chapeaux d'Albert et Tocou. A VENDRE—Les installations du Magasin.

A VENDRE à bord par le navire Claiborne: 60 barriques vin rouge St Estèphe et St Julien, 20 do vin rouge Pauillac, Médoc 1849, en magasin, 15 do vieux Pauillac Médoc, 20 do de Margaux Médoc. Par JOSEPH LANATA, 12 Toulouse.

Tapis des prix réduits pour du comptant.

UN grand assortiment de tapis de velours à Bruxelles, trois plis, Venitien, etc. **Paillasson et Tapis toile cirée.** 300 rouleaux de paillassons blancs et en couleur, récemment reçus. Aussi: tapis en toile cirée de 3 à 24 pieds de large, beau modèle, tableaux de fenêtres, tapis en toile cirée ... A. BROUSSEAU & Co, 23 Chartres.

Veaux vernis et veaux cirés.

A. STURZENEGGER & ETERNOD, 44, rue Bienville, encoignure Chartres, ont reçu en magasin et à recevoir ... 15 juin

BOTTES, SOULIERS & BRODEQUINS, 264 caisses maintenant en débarquement ... G. W. DUNBAR, 5, Magasine. 4 juin

Mme. L. CLARET, Accoucheuse, Reçue par la Faculté de Paris. No 176, RUE BOURBON, Entre Toulouse et St-Pierre. 31mai—6m

GILDEMEESTER & Co., NÉGOCIANTS—COMMISSIONNAIRES, 33, rue Gravier.

EN débarquement du navire Florida, de Bordeaux, 20 barriques vin rouge pour famille, à vendre par P. BOYER FRERES, Encoignure Moreau et Mandeville 3e district.

VINS ROUGES—reçu par le navire Florida, de Bordeaux: 60 barriques vin rouge Pessac 1848 pour familles, 150 caisses du C. C. La Mission 1841. 40 do do do do 1840. 26 do do do do 1844. A vendre par CAVELIER & MAXENT, 169, rue Royale

EN débarquement de la barque Arendal, de Bordeaux: 47 barriques vin rouge bon ordinaire, à vendre par CAVELIER & MAXENT, 169, rue Royale. 15 ju

SARDINES à l'huile en 1/4, 1/2 et 1/8 boîtes, à vendre à des très bas prix, par A. STURZENEGGER & ETERNOD, 44, Bienville, encoig. Chartres. 15ju

MABILLEMENS.

Reçu dernièrement par le navire Oswego et le steamer Empire City, un assortiment complet de **MARCHANDISES Confectionnées pour l'été,** telles que Sacs, paletots, redingotes en mérinos, alpaca, toile, &c, &c. Pantalons en mérinos, cachemires, coutil &c. Gilets de dessous, piqué, soie, toile &c. Aussi—Un grand assortiment de malles, valises, sacs de voyage, à vendre à bas prix chez le soussigné. H. HUARD, 60, rue Commune, en face le City Hotel.

Marchandises Nouvelles.

Vêtements d'Hommes d'été.

36, Rue de Chartres.

REÇU par les derniers arrivages de France et par les navires Isaac Allerton, Jessore, Galena et Empire City, de New-York. Nous avons l'honneur d'informer nos amis et le public en général que nous recevons par les derniers arrivages de France et du Nord, Un nouvel et grand assortiment d'habillements d'hommes, comprenant toutes les dernières modes de printemps et d'été, que nous offrons en vente à des prix très modérés. LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres.

EN débarquement de la barque Arendal, venant de Bordeaux, 70 barriques vin rouge St Julien Médoc, 20 barriques vin blanc Haut-Sauterne, 50 barils do. A vendre par X. LAMBERT, 62, rue Magasin. 16 juin—15f

B. TALAMON,

Seul agent des Eaux-de-Vie de la marque H. SUTTON.

RUE ROYALE, Nos. 182 & 186. 26 juin—3m

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Kilby, venant de Bordeaux: 40 barriques vin rouge, 10 barriques vin blanc (Barsac), 200 pots moutarde fine, 500 demi-boîtes cèpes à l'huile, 300 demi-boîtes truffes du Périgord, 1 baril eau de noix. J. FISSE, Encoignure Royale et St Pierre. 8 juin

LANGUES de Bœuf—30 caisses langues sèches et pacées au sucre, à vendre par BEUCOMB, VOORHIES & Co, 15, rue Tchoupitoulas. 9 juil

BŒUF mess—250 barils et 400 demi barils, David, pour famille, à vendre par BEUCOMB, VOORHIES & Co., 15, rue Tchoupitoulas. 3 juil

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire San Pietro, venant de Marseille, 100 barriques vin Bergasse. CHARLES CAVAROC, 30, rue Bienville. 7 juin—6f

CONSERVES—24 caisses petits pois en quarts et demi boîtes; 20 caisses champignons, en quarts et demi boîtes; 20 do cèpes à l'huile en demi boîtes; 300 boîtes pâté truffé en boîtes, demi et quarts, à vendre par DUNTZE & IKEN, encoignure Royale et Conti. 7 juil

EAU-DE-VIE—8 barils cognac, Eagle Brand, 2 barils cognac, Washington Brand, 6 1/2 pipes brandy "G. de Goulue & Co., 25 1/2 brandy, marques diverses. A vendre par LOISON & SILVESTRE, 24, rue de la Douane. 9 juil

VINAIGRE de Bordeaux—15 quarts, qualité supérieure, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 24, rue de la Douane. 9 juil

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du brick Emilie, de Marseille: 20 barriques vin Bergasse. CHS. CAVAROC. 3 juil

JAMBONS—60 tierçons ... à vendre par BEUCOMB, VOORHIES & CO. 14, rue Tchoupitoulas. 9 juil

CITRONS—170 caisses de Palerme, à vendre par E. VALLS ... 7 juil

EN débarquement du navire Kilby de Bordeaux, 110 barriques vin rouge pour famille, à vendre par P. BOYER FRERES, Encoignure Moreau et Mandeville, 3e district.

LE Dr PIERRE LAFON, **Récemment arrivé de France,**

OFFRE ses services au public de la Nlle Orléans. Résidence: rue Ste Anne No 152, entre Dauphine et Bourgogne. 20 juin—1m

Leçons de mathématiques pures et appliquées,

Physique, Mécanique, Astronomie, Navigation, &c.

M. GRILLET, ancien élève de l'Ecole Normale supérieure, licencié-ès-sciences mathématiques, licencié-ès-sciences physiques, agrégé de l'Université de France, a professé pendant six ans les mathématiques élémentaires ou supérieures dans divers Lycées (collèges de l'Etat). Il y a obtenu pour ses élèves de nombreuses admissions aux Ecoles Navale, de St Cyr et Polytechnique. L'étendue de ses connaissances et son expérience dans le professorat lui permettent aisément de présenter les démonstrations sous le jour qui convient à chaque tournure d'esprit. Les premiers éléments seront enseignés avec le plus grand soin, de façon que les élèves ne puissent se créer aucune idée fausse. L'enseignement sera clair et précis. De nombreuses applications le rendront intéressant et graveront en même temps dans la mémoire des élèves les connaissances qu'ils auront acquises.

S'adresser à l'Hôtel des Etrangers, rue Chartres No 145, entre Toulouse et St Louis. 29 juin—15

CHARLES BYRNE,

Manufacturier d'objets en cuivre, tole et ferblanc,

ET MARCHAND DE

POELES, GRATES, BARRES DE GRATES, &c.,

46 rue Tchoupitoulas, 46.

A constamment en main un assortiment complet de **Ferblanterie et d'articles en cuivre, poeles, tuyaux de poeles, &c.**

Et on exécute sous le plus bref délai, à des prix raisonnables.

Le plus grand soin sera donné aux ordres qui lui parviendront de la ville ou de la campagne. 16déc—1

J. B. PREAU. A. COUTURE. TH. CAPITAINE.

J. B. PREAU & Co.,

Négociants Commissionnaires et Expéditeurs

De vins français, eaux-de-vie, conserves en tout genres, &c., &c. No 33, rue Gravier. NOUVELLE-ORLÉANS.

AVIS.

A VENDRE, pour cause de mauvaise santé d'un des propriétaires, UN ÉTABLISSEMENT de très grande valeur, situé sur la promenade Carondelet entre les rues St-Pierre, Julia et Prieur, pouvant servir comme moulin, et destiné en premier, ou pour presse à coton, ou toute autre industrie dont l'usage d'une machine à vapeur est nécessaire à son exploitation. Cet établissement, connu sous la dénomination de POUILLY & GAGNET, moulin à vapeur, est presque neuf ... N. B.—Cet établissement pourra être divisé de cette manière ... Pour les conditions, s'adresser sur les lieux, ou au bureau ... 10 juillet

Assemblée spéciale.

MM. les officiers et membres de la Compagnie d'Orléans No 21, sont par le présent notifiés qu'une assemblée spéciale aura lieu à la cave à pompe, mardi prochain, 13 du courant, à 8 heures P. M. précises. La plus grande ponctualité est requise pour affaires d'importance.

F. J. BAUDUC, Secrétaire pro tem. 10 jt—3f

EN débarquement du navire Claiborne, de Bordeaux, 60 barriques vin rouge St Julien Médoc, 50 barils do, 10 do vin blanc, 10 1/2 pipes Champagne brandy, 20 do vin ... X. LAMBERT, 62, Magasin. 6 juil

LIQUIDATION.

Grands sacrifices.

$250,000 DE MARCHANDISES SECHES

EN LIQUIDATION,

PAR

M. R. Haggerty & Frere

No 38 rue du Canal et No 8 rue Royale.

S'étant décidés à se retirer des affaires offrent leurs marchandises, tout récemment importées, évaluées à plus de $250,000, au prix coûtant, et beaucoup d'articles même au-dessous du prix de vente.

Etant positivement obligés de vendre toutes nos marchandises immédiatement, ayant que quelques mois pour vendre tout le stock, nous offrirons toutes les marchandises suivantes à de très grands sacrifices.

Nous prions aussi particulièrement nos anciennes pratiques de vouloir bien venir nous voir afin de faire de bons marchés, préférant leur accorder cet avantage à qu'à toutes autres personnes, puisqu'il faut que nos marchandises soient vendues au véritable prix coûtant.

LISTE DES ARTICLES.

Nous avons maintenant en magasin:

5,000 pièces Toile d'Irlande;
670 pièces Toile à drap 12-4;
12,000 pièces Guvré;
2,000 pièces Serviettes damassées;
6,000 pièces Nappes damassées;
2,500 Damassé en pièces;
5,500 Serviettes de toile;
500 pièces Pintillas;
4,000 pièces Bretagnes;
2,000 pièces Estopillas;
1,000 pièces Toile de Paris;
1,000 pièces Toile de Courtray;
500 pièces Russie blanc;
400 pièces Russie écru;
5,000 pièces Coton blanc;
1,000 pièces Toile d'habitans;
300 pièces pour rideaux de galerie

25,000 DOUZAINES BAS ANGLAIS.

Formant le plus bel assortiment qui ait jamais été offert à la Nouvelle-Orléans.

200,000 mètres BAREGES DERNIERE NOUVEAUTE
300,000 mètres Jaconat à 20 et 25 cts la yarde,
100,000 yardes Jaconat à 15 cts la yarde,
100,000 yardes Organdis riches.

NOTRE STOCK DE SOIERIES NOIRES ET EN COULEURS EST INCOMPARABLE, AYANT ACHETÉ PLUS DE $50,000 DE CE SEUL ARTICLE; NOUS OFFRONS LA BALANCE AUX PLUS GRANDS SACRIFICES.

$25,000 de Marchandises suisses, étant sans exception le plus bel assortiment qui ait jamais été offert pour les marchands du Sud.

Satin damassé, Damassé laine, Damassé coton, Jaconats et percales, Wainsworth et Mull, Dentelles Valenciennes, Bruxelles et Lille, Dentelles noires &c, 4 caisses Dentelles noires, à garnitures.

Maintenant vendus à la moitié de la valeur réelle.

20,000 douzaines mouchoirs batiste &c. 100,000 Parasols. 250 Châles crêpe de Chine très riches, 1000 Châles noir moiré et couleur, 400 Châles dentelles noirs et blancs, 1200 mantelets dentelles, noirs, 2500 mantelets soie en couleur, 1000 Mantelets mousseline brodée. 6000 Pélerines en mousseline et en dentelle.

A moitié de leur valeur.

Bombazine, Manteaux, Alpacas, Mousseline de laine, Mérinos, Challie, Barége de laine, Drap, Satin Velours, &c. Barpour, dito damassé, Batiste d'Ecosse, Guingham, Courtepointes françaises, Courtepointes anglaises, 5000 paires Couvertures blanches, rouges et vertes, 20 balles Mackinaw, 3, 4 et 3 ½ points. Couvertures françaises 14 points, extra fines. Indiennes françaises. Indiennes américaines.

Toujours avec un assortiment dont il serait impossible de trouver le pareil dans aucune autre maison en ville. Il faut que le tout soit vendu immédiatement sans aucune référence au prix coûtant. Les marchandises non vendues au moment où le magasin fermera seront envoyées à l'encan. 12mai—1

MARCHANDISES NOUVELLES!!

Récemment reçues par le steamer Wm. Penn, par SIMPSON, 50, rue Canal.

UN chargement considérable de toutes marchandises d'été, achetées dans le mois d'avril et à un prix tellement minime qu'il est à même de les offrir à ses pratiques à

VINGT-CINQ POUR CENT au-dessous des cours habituels.

Au nombre de ces marchandises se trouvent:

1000 pièces Batistes à carreaux, depuis **10 CENTS** et au-dessus.

300 pièces Guingham à 12 1/2 et 15 cents.

Foulards soie très élégants à 50 cents.

JACONATS, Linons et Indiennes, nouveau genre.

Mantilles en dentelles, Schalls en dentelle, Bonnets.

Robes rose, bleu et blanc, et Mousseline pour moustiquaire.

Mouchoirs garnis en dentelle; bandes brodées; ... Tous ces articles, ainsi qu'un grand assortiment de **Marchandises Sèches,** POUR HABITATION, **MÉNAGE, et de Nouveautés.**

Seront vendus aux bas prix habituels chez **SIMPSON,** 50, RUE CANAL. 6mai

Banque d'Echange,

22, rue du Camp.

TRAITES à vue et à terme, sur New-York, Philadelphie, Baltimore, Boston, Cincinnati, Louisville, St Louis, Wheeling, Mobile, Charleston, Augusta, Savannah, San Francisco.

On recevra des dépôts, et quand le montant de ces dépôts, à quelque moment que ce soit pendant le mois, n'aura pas été au-dessous de $1,000, un intérêt de six pour cent sera alloué sur le montant de la balance. HORACE BEAN & Co. 1mai—90 Directeurs.

AVIS.—Madame Veuve Jean POULTNEY ayant eu son domicile dans l'Etat du Mississipi et y étant actuellement, prévient tous ceux qui ont eu affaires avec elle, que Monsieur Jacques Toutant BEAUREGARD son frère, est investi de tous ses pouvoirs pour le représenter dans toutes ses affaires dans l'Etat de la Louisiane.

Elle fait avis aux personnes qui occupent des propriétés situées à Lafayette, appartenant à l'une ou des héritiers Poultney, qu'elles peuvent s'adresser pour transiger à M. J. L. Tissot, avocat, au bureau de la rue de la Douane et du Passage de la Bourse à la Nlle-Orléans. 21 mai

Grand Railroad du Nord de Jackson et de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle Orléans, 26 mai 1852.

LES souscripteurs au fond capital du railroad du Nord, de Jackson et de la Nouvelle Orléans, sont priés de faire leur premier paiement de cinq pour cent, au bureau de la compagnie No 17, Commercial Place.

Par ordre de la direction, JOHN CALHOUN, Secrétaire. 26 mai

John Hall. *E. W. Rodd.*

HALL & RODD, NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES, No 1 Front Levee Nlle-Orleans.

John B. McGUIRE & Co., *Courtiers de Navires,* NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES ET EXPÉDITEURS, **24, BANK PLACE**

250 CAISSES vin rouge St Julien, 70 do do Hermitage; 20 caisses vin rouge château Bel Air; 100 do do Haut Barsac, 125 barils vin blanc Haut Sauterne et Haut Barsac, à vendre par JOSEPH LANATA, 11 rue Jefferson, 12 rue Toulouse. 25 juin

A VENDRE, par les soussignés, les articles suivants, d'importation récente, PATES TRUFFÉES, en 1/2 et 1/4 de boîtes, CÈPES A L'HUILE, do do, GALANTINES de volaille truffées en 1/2 et 1/4 de boîte, SARDINES A L'HUILE en boîtes et demi boîtes, CHAMPIGNONS en boîtes, PETITS POIS au naturel, DITO au jambon, TRUFFES du Périgord. Un grand assortiment de fruits des plus variés, comprenant des pêches, des prunes, (reine Claude) des mirabelles, des abricots, des fraises, &c, &c, le tout portant la marque renommée de DEFFES & CO. WILLIAMSON, ZARATIN & Co, 32 1/2, rue Poydras. 8 j

AVIS AUX PLANTEURS—Les habitans qui désirent sur le fleuve pourront se procurer de la très bonne chaux "Richards cape lune" à un prix très modéré, livrée sur leurs habitations libre de fret et de drayage, 8 ou 10 jours après que leurs ordres auront été transmis à P. M. MONSSEAUX. Sum Au marble yard enc. St Louis et Robertson

CHAUX—300 barils chaux fraîche et 415 barils en débarquement du steamer Crescent en très bon ordre et en grande partie, à vendre par P. M. MONSSEAUX,—Au marble yard encoignure St Louis et Robertson. 2 juin

CIGARES DE LA HAVANE.—Les magasins du soussigné sont maintenant approvisionnés d'un assortiment de cigares supérieurs et variés, des marques véritables, choisies par un agent intelligent engagé à la Havane dans ce but seulement. Cet assortiment n'est surpassé par aucun autre. Les fumeurs les plus difficiles seront satisfaits en s'adressant à J M CABALLERO, importeur, 36, Vieille-Levée entre Douane et Bienville. Ou à ses établissemens, 32, rue St Charles, entre Commune et Gravier, et No 68, encoignure Royale et Douane. 5 juin

EN débarquement du navire l'Arendal, venant de Bordeaux, 40 barriques vin St-Julien, 12 barriques vin blanc Haut Sauterne, à vendre par E. DECHAMPS, 67, rue Condé. 15 juin

EN débarquement du navire Mount Washington, venant de Bordeaux, 40 barriques vin rouge St-Estèphe, 12 barriques Haut Sauterne, 25 barils do do, à vendre par E. DECHAMPS, 67, rue Condé. 15 juin

ESCLAVE MARRONNE.

UNE récompense de $50 sera donnée à quiconque arrêtera l'esclave LOUISE, partie marronne de la résidence de M. N. Mercer, vers le 25 mai. S'adresser au bureau de l'Abeille. 3 juil

15 piastres de récompense.

PARTIE marronne le 25 janvier dernier, la mulâtresse HENRIETTE, blanchisseuse, âgée de 27 ans, taille de 5 pieds 1 ou 2 pouces, parlant anglais et français; elle a été vue dans la Municipalité, ... Quinze piastres de plus sur conviction seront données à quiconque pourra prouver les personnes qui recélaient la dite esclave. N. B.—Les capitaines de navires, bateaux à vapeur et autres embarcations sont prévenus de ne pas recevoir la dite esclave à leur bord, sous peine d'être poursuivis avec toute la rigueur de la loi. C. V. HURTUBISE. 29 juin—30f

EN débarquement du navire Mount Washington, venant de Bordeaux, 20 barriques vin rouge St-Estèphe, 100 caisses ... 10 ... 10 caisses de 12 bouteilles ... A vendre par V. & E. MAIGNAN, 85 et 87, rue St-Louis. 11 juin

50 CAISSES en boîtes, 1/2 et 1/4 de boîte à vendre par Vve DE FUENTES & Co.

MATCHES.

LES ALLUMETTES de L. A. Guillemain, rue du Cirque, No 200, et celles de M. Lefevre, de New-York, sont à vendre chez J. B. LANG, No 152, rue de Chartres.

CONSERVES—8 1/2 boîtes pâté assortis J. Poneau, 108 1/4 boîtes do do, 6 boîtes do do. En magasin et à vendre par J. B. PREAU & CO., 33, rue Gravier. 7 juil

SARDINES—295 caisses de 50 1/2 boîtes sardines A. Canaud, ... A vendre par EUG. ROCHEREAU, 17 et 19, rue St-Louis. 8 juil

CONSERVES—7 caisses de 100 demi boîtes petits pois, 1 do 100 do haricots verts, 1 do 50 grandes boîtes do, 1 caisse de 100 demi boîtes cèpes à l'huile, 8 caisses de 12 flacons prunes reine Claude au jus. Les articles ci-dessus sont de la maison J Colin, à Nantes, à vendre par E. ROCHEREAU & Co. 17 et 19 St Louis. 6 juil

EN débarquement du navire Claiborne, de Bordeaux: 100 huitièmes Cognac, Comte Martin, 100 paniers bouteilles vides, 190 barriques vin St Julien Médoc, 1000 caisses do do, 50 caisses fruits à l'eau de vie, 12 du pêches, 50 do Sardines en 1/2 et 1/4 de boîtes, Comte Martin, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 9, et 10 rue Jefferson. 6 juil

SARDINES—2 caisses 300 boîtes assorties, marque Gonet. 3 caisses 300 demi-boîtes, marque J. Peneau, en magasin et à vendre par J. B. PREAU & Co., 33, rue Gravier. 7 juil

ABSINTHE suisse—100 caisses Bonvejoi, Brunetton & Co, en magasin et à vendre par J. B. PREAU & Co., 33, rue Gravier. 7 juil

60 BARRIQUES vin rouge G. de Goulue, 30 barils vin blanc do, 20 barriques vin rouge Glandin, 27 barils vin blanc Pre Bemeville, en débarquement du navire Claiborne de Bordeaux, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 24, rue de la Douane. 7 juil

WILLIAM A. KENT de cette ville et JEHIAL K. HOYT de New-York, deviennent nos associés à dater d'aujourd'hui. Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1852. SLACK, DAY & STAUFFER. 1er juil—1m

Bottes, Souliers et Chapeaux.

164 caisses en débarquement de la barque Nashua, John Carver, Evelyn et navire Isaac Allerton, à vendre à bon marché et à des conditions libérales, par J. HOBBS & Co, Successeurs de R. G. Hobbs, 12, rue de la Douane. 6 juillet